

Les Québécois offrent un foyer aux lépreux de Qui-Hoa

par Claire DUTRISAC

Le foyer d'accueil pour les lépreux de Qui-Hoa, au Vietnam, sera bâti, grâce aux lecteurs de "La Presse".

Tout à la fois, on demandait peu: 1,000 personnes faisant un don d'un dollar; on exigeait beaucoup: il fallait se donner la peine de faire un chèque ou un mandat. Ça, c'est énorme!

Voici le résultat des trois livraisons de courrier qui ont suivi la publication de l'article, en date du mercredi, 6 février:

Vendredi, le 9 fév.: 142 pers.: \$582
Lundi, le 12 fév.: 119 pers.: \$530
Mardi, le 13 fév.: 236 pers.: \$1,308
TOTAL: 497 pers.: \$2,420

Voilà des chiffres éloquentes dont les Québécois ont raison d'être fiers.

Il convient de souligner que des dons anonymes ont été offerts par des groupes de personnes qui se sont cotisées. On peut donc supposer à juste titre que le nombre de ceux qui ont répondu à l'appel de "La Presse" est supérieur au chiffre que nous produi-

sons. D'ores et déjà, nous savons que 427 personnes (à titre personnel ou représentant un groupe) ont fait un don de \$5 au moins.

Donc, en trois livraisons de courrier, l'objectif fixé a été plus que doublé!

L'Age d'Or est là!

Certains dons étaient accompagnés de lettres fort touchantes. On a pu, ainsi, constater que les membres de l'Age d'Or ont été particulièrement émus de la situation des lépreux de

Qui-Hoa. L'ingéniosité, le courage, la ténacité de la directrice de la léproserie, Mère Marie-Charles-Antoine, de la communauté des Franciscaines missionnaires de Marie, ont été hautement loués.

Des jeunes et des moins jeunes

Si les gens de l'Age d'Or ont eu l'oreille fine, des jeunes et des moins jeunes n'en ont pas moins entendu l'appel des lépreux de Qui-Hoa. Des parents ont trouvé en cette occasion matière à éducation. Ils ont fait lire

l'article à leurs enfants qui ont décidé de joindre à celui de leurs parents leur chèque personnel.

Des personnes de tout âge ont été émus par les misères de cette longue et terrible guerre dont on ignore encore si elle est vraiment terminée.

Nous publions, en page A-12, quelques extraits de lettres qui accompagnaient les dons. Ils indiquent dans quel esprit les donateurs ont accompli leur geste.

Montréalaises condamnées en Grèce

ATHENES (AFP) — Deux étudiantes canadiennes, Mmes Marlene Karas, 21 ans et Kgay Myers, 20 ans, résidant à Montréal, ont été condamnées, mercredi soir par la cour d'Assises du Pirée, à sept mois de prison chacune, pour trafic de drogue.

Elles avaient été arrêtées le 24 août dernier en possession de 103 grammes et 260 grammes de hashish respectivement.

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, JEUDI 15 FEVRIER 1973, 89e ANNEE, No 39, 64 PAGES, 4 CAHIERS

MONTREAL-METRO. 15c

météo

Neige avec poudrière
Maximum 25° Minimum 15°
Demain: légères chutes de neige
Détails en page A 2

AUJOURD'HUI

L'amour et la loi

LA PRESSE est heureuse d'entreprendre aujourd'hui la publication d'une nouvelle chronique, "l'amour et la loi" que signeront conjointement Me Micheline Parizeau-Popovici et Me Adrian Popovici. Cette chronique fera le point des droits et obligations que les Québécois ont en regard des choses de l'amour. Elle sera publiée le mardi et le jeudi de chaque semaine et consistera en un courrier hebdomadaire et en un article d'intérêt plus général. Me Adrian Popovici et Me Micheline Parizeau-Popovici sont mariés, membres du Barreau de Montréal et exercent ensemble leur profession. De plus, Me Adrian Popovici est professeur de droit à l'Université de Montréal.

— page B 15

Le racolage au moyen des petites annonces

— page B 11

Le plus important remaniement ministériel de Bourassa

— page A 2

Les prêtres de Montréal se donnent un nouveau conseil presbytéral

— page A 7

Un dilemme: instruire les adultes ou les préparer rapidement à un métier

— page A 8

Les "P'tits zoizos" vous invitent chez eux

— page B 10

Les Québécois n'ont pas leur juste part du programme de formation en cours d'emploi

— page C 8

SOMMAIRE

Arts et spectacles: C 1 à C 3
Bandes dessinées: C 14
"Chacal": C 13
Cinéma: C 3
Décès, naissances, etc.: D 15
"Dites-moi, docteur": B 12
Économie: C 6 à C 8
Editorial: A 4
Êtes-vous observateur?: D 2
Horoscope: B 14
Informations étrangères: D 1
Motoneige: C 14
"Mot-mystère": D 2
Mots croisés: D 5
Petites annonces:
C 10 à C 13, D 2 à D 14
Radio et télévision: C 4
Religion: A 7
Sports: B 1 à B 6
Tribunaux: D 15
Vivre aujourd'hui: B 10 à B 15

LOTO PERFECTA
Ce soir voyez la course à la télévision
CFTM-TV, Canal 10
10h.15 p.m.



Photo PC

Contester oui, mais quoi?

Lorsqu'on n'a rien à contester et qu'on est étudiant d'une école d'arts, la vie peut parfois être triste et monotone: les manifestations, marches de protestations et autres "festivités" excitantes peuvent nous être "injustement" refusées, pendant que d'autres... Mais il y a un moyen, celui qu'a choisi Paula: la pancarte blanche de la contestation pour ceux qui n'ont rien à contester. Et il paraît que ça marche!

L'enquête sur le crime organisé Des chômeurs qui roulent sur l'or

par Bernard MORRIER

Comment un individu qui dit ne posséder aucun compte de banque depuis au moins cinq ans, qui prétend ne recevoir aucun salaire de la firme où il travaille et qui se promène parfois avec \$300 ou \$400 en espèces en poche, peut-il réussir à prêter une somme allant souvent à \$5,000?

Par ailleurs, comment un autre individu peut-il obtenir un prêt de \$80,000, sans endosseur, sans présenter de bilan financier ni de garantie quelconque?

Tels sont les deux casse-tête qu'a tenté de démêler hier le procureur de la Commission d'enquête sur le crime organisé, Me Louis Carrier, alors qu'il interrogeait les témoins André Martin et Gary Ball.

Martin, décrit la veille par Gary Ball comme faisant partie de la Presidential Mortgage & Acceptance Limited (une compagnie de prêts et d'hypothèques), a donné comme suit sa version de cette affirmation.

Il allait, bien sûr, tous les jours au bureau de la firme en question, mais c'était pour tenter de vendre par téléphone des appareils à impression.

De plus, il recevait des gens qui avaient besoin d'argent et il leur en prêtait. Mais depuis la descente de la police à cet endroit, le 18 décembre dernier, il se déclare maintenant chômeur.

Me Carrier l'a interrogé sur le taux de ces prêts, mais Martin n'a pu répondre, prétextant qu'il est mauvais en mathématiques. A titre d'exemple, il rappelle toutefois que si quelqu'un lui empruntait une somme de \$300, cette même personne devait lui remettre \$310 au bout d'une semaine.

Quant au nombre de clients qu'il avait, il ne peut dire, soulignant que tous ses papiers sont aux mains des policiers.

D'autre part, si ses clients le remboursaient en chèques, il demandait à Gordon Ball, le président de Presidential Mortgage, ou à Armen Atelian,

un ami, de les lui monnayer, puisqu'il n'a pas de compte de banque.

"Mais d'où venait l'argent que vous prêtiez?", s'enquiert Me Carrier.

Martin répond qu'il avait souvent en poche \$300 ou \$400 et quand les intéressés voulaient davantage, il demandait à Ball ou à Atelian de lui en passer. On apprend par la suite que le plus haut prêt qu'il a consenti est de \$5,000 et qu'au total, il aurait prêté environ \$25,000.

"Comment faites-vous donc pour prêter autant? Vous n'avez quand même pas tout cet argent sur vous?", poursuit le procureur de la Commission.

A vrai dire, explique Martin, dès qu'il perçoit une somme, il la prête à nouveau, laissant entendre que c'est toujours le même argent qui circule.

Prêt de \$80,000 sans garantie

Quant à Gary Ball, qui se décrivait hier comme chômeur à titre de secrétaire trésorier de la Presidential Mortgage & Acceptance Limited, il aurait

La commission Gendron propose l'établissement d'une régie d'Etat pour la diffusion de la langue française qui serait responsable auprès de l'Assemblée nationale. On recommande également la création du poste de commissaire aux langues.

L'organisme en question, qui déposerait une fois l'an à l'Assemblée nationale un rapport sur ses activités, serait composé de membres choisis également par l'Assemblée nationale. Leur mandat serait de cinq ans et

pourrait être reconduit.

En vertu des recommandations du rapport, rendu public par "Le Devoir", il appartiendrait au gouvernement, par l'entremise d'une loi sur le statut des langues, de fixer le mandat de la régie et d'établir les modalités de son action.

Le rapport Gendron propose de plus que la régie d'Etat soit aidée dans sa tâche par un comité consultatif et trois directions générales.

Voir REGIE, page A 6

Une Régie pour la diffusion du français

Bell Canada, un des plus importants agents d'inflation

— Le gouvernement du Québec

OTTAWA (PC) — Le gouvernement du Québec a accusé la compagnie de téléphone Bell de vouloir camoufler l'augmentation de ses tarifs téléphoniques sous le coût de ses programmes de construction.

De plus, Me Ross Goodwin, qui agissait comme procureur du gouvernement québécois affirme que la Commission canadienne des transports ne devait pas accorder cette demande de hausse des tarifs, car Bell Canada est un des agents les plus importants de l'inflation au Canada.

La plaidoirie du gouvernement du Québec s'inscrit dans le cadre de l'audition de la requête de Bell Canada, qui demande des revenus additionnels de \$36 millions.

Or, selon Me Goodwin la quatrième

requête de Bell depuis 1968 constitue une répétition des précédentes et à chaque fois, la compagnie a soutenu que les hausses étaient nécessaires pour éviter un désastre dans le monde des communications téléphoniques.

Le procureur québécois a constaté que jamais la compagnie n'a obtenu tout ce qu'elle demandait et que jamais les services téléphoniques n'ont semblé en souffrir.

Il a déclaré être surpris de constater que le programme de construction a varié de \$75 millions en janvier 1972 à \$550 millions en juillet 1972 pour être gonflé à \$590 millions, après avoir décidé de demander une hausse des tarifs.

Voir BELL, page A 6

Il a d'abord nié que son commerce ait servi à des activités portant sur le jeu, mais à la suite d'un interrogatoire plus approfondi, il a avoué s'être servi du téléphone de la firme "pour faire des paris ou encore discuter de sports et de jeu".

Son témoignage devait cependant être marqué de nombreuses hésitations, de réponses évasives et même de questions au procureur Carrier pour qu'il soit plus précis.

"Je ne veux pas être roulé et aller en prison pour parjure", a-t-il dit à trois ou quatre reprises.

Ball a ensuite nié avoir quelque intérêt que ce soit dans les entreprises "B & G Sales" et "Carpet City".

Le Dawn Beat

Puis est venue une question sur le café Dawn Beat.

"Je peux avoir été intéressé dans cette boîte. Mais je ne suis pas certain à quel titre... Etait-ce président,

Voir CHOMEURS, page A 6

mini-presse

le monde

Le cheminement vers la paix est lent et difficile en Indochine mais il progresse malgré tout. Le Nord-Vietnam et les Etats-Unis ont conclu un accord pour créer une commission économique mixte pour la reconstruction du pays avec le concours des USA. Au Laos, malgré une certaine confusion, on espère un accord entre les parties adverses.

En Uruguay, le président Bordaberry s'est adressé hier soir à la nation pour annoncer la participation des forces armées dans les af-

aires nationales, dans le cadre de la constitution et des lois.

Les nouveaux taux de changes entre le dollar dévalué et les principales monnaies commencent à se stabiliser, sauf au Japon, où la Banque centrale a encore dû absorber 233 millions de dollars pour soutenir la devise américaine.

En Angleterre où sévit une grève des gaziers le premier ministre Edward Heath a lancé hier soir un nouvel appel aux syndicats et à la population leur demandant de l'aider à combattre l'inflation.

le Canada

La dévaluation du dollar américain pourrait entraîner une hausse de 10 pour cent des prix du pétrole dans l'Est du Canada. Déjà, en 1971, les fournisseurs étrangers avaient exigé une hausse de prix pour compenser la dévaluation du dollar américain et du dollar canadien.

Faute de contrôle du prix des produits alimentaires, le gouvernement fédéral envisage de lancer une brochure dans laquelle on indiquera des moyens de réduire les dépenses d'alimentation.

Selon un porte-parole du gouvernement fédéral, les Québécois ne touchent pas leur juste part du programme de formation en cours d'emploi, parce que beaucoup de gens ne savent pas qu'un tel programme existe ou n'en connaissent pas les modalités.

Le chef du Nouveau Parti Démocratique, M. David Lewis, doit rendre visite demain aux chefs syndicaux emprisonnés à Orsainville.

le Québec

Le premier ministre Robert Bourassa a effectué hier l'un des remaniements ministériels les plus importants depuis son élection, en 1970. Il touche cinq ministres et deux députés. Le nombre des membres du Conseil des ministres est porté de 23 à 25. M. Bourassa semble avoir poursuivi deux objectifs : corriger certaines faiblesses qui soulevaient bien des critiques et maintenir en place des hommes utiles en temps d'élections.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec préconise

l'institution obligatoire dans les mass media d'un conseil de gestion doté d'un contrôle absolu sur les politiques d'information, sauf l'éditorial.

Le gouvernement du Québec a accusé l'entreprise Bell de vouloir camoufler l'augmentation de ses tarifs téléphoniques sous le coût de ses programmes de construction.

Les entrepreneurs en construction réclament l'ouverture immédiate des négociations pour la signature d'une nouvelle convention collective. Les conflits entre centrales syndicales ont retardé les pourparlers.

méto

Le président de la Communauté urbaine de Montréal devait recommander ce matin à son exécutif d'adopter une résolution visant à obtenir la mise en tutelle de la ville de Pointe-Claire, qui refuse toujours de verser la dernière tranche de sa quote-part à la CUM.

Louis Leberge, président de la FTQ doit être libéré temporairement de la prison d'Orsainville pour

participer à une réunion du comité consultatif de la main-d'oeuvre qui se déroule à Montréal. Il semble que M. Marcel Pepin, président de la CSN, également membre du comité n'ait pas demandé une telle permission.

Les prêtres de Montréal viennent de se donner un nouveau Conseil presbytéral dont le rôle sera de conseiller les autorités diocésaines.

LA MÉTEO

Il neige, il vente et...

Cette tempête est passablement en avance sur son horaire puisqu'elle ne devait débuter que ce soir.

Il a commencé par pleuvoir, vers minuit, et à 1 h., ce matin, la pluie s'est transformée en neige. On explique que cette précipitation est attribuable à une perturbation située maintenant au sud-est du lac Érié et se dirigeant vers la côte Atlantique.

Pour nous encourager, on mentionne qu'au cours de la matinée, cette tempête devait avoir pris déf-

initivement l'allure d'une tempête Atlantique.

Pour Montréal et la région, cela veut dire qu'il y aura neige et poudrière aujourd'hui et la nuit prochaine, avec une accumulation de trois à six pouces. Des vents du nord-est à 20 milles, avec des rafales jusqu'à 35 milles, viendront compliquer davantage la situation.

Quant au mercure, il se tiendra aux environs de 25 degrés.

Demain, on annonce un temps nuageux, avec quelques chutes de neige locales.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 25° Minimum 15° Neige avec poudrière	Légères chutes de neige

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	10	25	Neige, poudrière	Légères chutes de neige
Outaouais	10	25	"	"
Laurentides	10	25	"	"
Cantons de l'Est	10	25	"	"
Québec	10	25	"	"
Rimouski	0	15	Neige, venteux	"
Lac-Saint-Jean	0	15	"	"
Baie-Comeau	0	15	"	"
Sept-Îles	0	15	"	"
Gaspé	0	15	"	"

au Canada

	AUJOURD'HUI	Min	Max
Colombie-Britannique	Pluie		
Alberta	Ensoleillé		
Saskatchewan	"		
Manitoba	"		
Ontario	Neige		
Nouveau-Brunswick	"		
Nouvelle-Écosse	"		
Ile-du-Prince-Édouard	"		
Terre-Neuve	"		
		Vancouver	37 48
		Edmonton	-10 12
		Régina	-17 3
		Winnipeg	-20 -3
		Toronto	25 30
		Saint-Jean	15 40
		Halifax	18 40
		Charlottetown	15 35
		Saint-Jean	20 33

si vous partez

Aux Etats-Unis		Min.		Max.		Min.		Max.	
New York	28 44	Chicago	36	36	New Orleans	55	64		
Washington	26 37	San Francisco	49	58	Miami	70	78		
Boston	26 48	Los Angeles	50	62					
Vers les capitales									
Paris	34	Moscou	27		Hong Kong	61			
Londres	30	Stockholm	28		Lisbonne	46			
Rome	41	Tokyo	45		Sydney				
Berlin	32	Athènes	55		Tunis				
Amsterdam	36	Casablanca			Vienne	39			
Bruxelles	36	Genève	27		Varsovie	34			
Madrid	36	Le Caire	52		Mexico				
Vers les plages									
Acapulco	73 88	Bermudes	58	61	Nassau	59	77		
		Barbade	75	84	Rio de Janeiro				

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Le plus important remaniement du régime Bourassa depuis 70

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a effectué, hier, l'un des remaniements ministériels les plus importants au sein de son cabinet depuis son élection en 1970.

Ce remaniement qui, à plusieurs égards a une saveur électorale, affecte cinq ministres et deux députés et porte de 23 à 25 le nombre de membres du Conseil des ministres.

Voici les principaux changements annoncés par M. Bourassa :



Oswald Parent : on craint le patronage

M. Robert Quenneville, ministre responsable de l'ODEQ est nommé responsable de l'application des programmes d'initiatives locales et de Perspectives Jeunesse;

Le député de Stanstead, M. Georges Vaillancourt, est nommé ministre d'Etat aux Affaires municipales;

le député de Vaudreuil-Soulanges, M. Paul Phaneuf, est nommé ministre responsable de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports et à ce titre aura la responsabilité du Haut-commissariat.

Optique électorale

M. Bourassa semble avoir poursuivi deux objectifs en effectuant ces changements: d'une part, il a cherché à corriger certaines faiblesses qui depuis plusieurs mois soulevaient bien des critiques; d'autre part, il a tenté de maintenir en place des hommes qui en temps d'élections sont fort utiles et il leur a même confié de nouvelles responsabilités. Ce sont ces objectifs qui ont une saveur électorale.

Les deux nominations qui justifient cette hypothèse sont celles de M. Victor Goldbloom et de M. Maurice Tessier. M. Goldbloom remplace un personnage qui, depuis un an, avait soulevé maintes critiques. M. Tessier, l'ennemi de l'Union des conseils de comté. Sa nomination sera probablement bien accueillie à cause du prestige qu'il s'est déjà acquis comme ministre responsable de l'Environnement.

M. Tessier passe à un ministère qui ne fait pas de bruit celui des Travaux publics. A cet endroit, il lui sera plus difficile de soulever des débats publics mais il aura désormais la main haute sur un domaine que tout gouvernement qui cherche à se faire élire surveille de près.

Tout laisse également croire qu'il aura éventuellement la responsabilité du ministère de la Voirie si M. Bernard Pinard abandonne la politique comme le veulent les rumeurs.

Autre élément d'importance dans la nomination de M. Tessier: dès l'adoption de la Loi du ministère des Travaux publics et de l'approvisionnement, il aura la responsabilité du Service général des achats.

M. François Cloutier

La nomination de M. Cloutier aux Affaires culturelles avait déjà été prédite. Elle s'explique facilement si l'on



Claire Kirkland-Casgrain : à la Commission du salaire minimum

M. Victor Goldbloom devient ministre des Affaires municipales et conserve son poste de ministre responsable de la qualité de l'environnement;

M. Maurice Tessier devient ministre des Travaux publics;

M. François Cloutier, déjà ministre de l'Éducation, devient ministre des Affaires culturelles, en remplacement de Mme Claire Kirkland-Casgrain qui abandonne la politique pour devenir présidente de la Commission du salaire minimum;

M. Oswald Parent cesse d'être ministre d'Etat et devient ministre de la Fonction publique et continue d'assumer ses responsabilités en tant que ministre d'Etat aux Affaires intergouvernementales et aux Finances;

ici et là

Vendredi

Congrès national de la presse étudiante au Cégep Maisonneuve, 3800 est, rue Sherbrooke. Les 16, 17 et 18 février.

14:00 Conférence de presse par la Fédération nationale des communications (CSN) au sujet du lock-out du poste CKRS (Radio-Saguenay), à l'édifice de la CSN, 1001 Saint-Denis, Montréal.

14:00 M. B. Baribeau, administrateur délégué du bureau d'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal donne une conférence de presse en réponse aux déclarations du comité de citoyens de Sainte-Scholastique. Rencontre au Thorncliffe House, Rosemere (Sortie 9 est de l'autoroute des Laurentides).

17:00 Fête de la Saint-Valentin présentée par le comité pour l'Union des coeurs, au Petit boeuf, 1280 Saint-André, Montréal.

LE BATEAU DU BIFTECK
TEL.: 625-9133

steaks grillés sur véritable charbon de bois fruits de mer

SUPER DANSANT
AVEC HENRI GROULX

A forger tous les jours sauf le lundi
220, BOUL. LABELLE
ROSEMERE

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
COLLÈGE PRIVÉ RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC

EXTERNAT MIXTE
COURS PRÉ-UNIVERSITAIRE

- 1) SCIENCES DE LA SANTÉ
- 2) SCIENCES PURES
- 3) SCIENCES HUMAINES
- 4) SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
- 5) ARTS ET LETTRES

ADMISSION 1973-74
AVANT LE 1er MARS

S'ADRESSER AU BUREAU DE L'ADMISSION
1001 est, boul. CRÉMAZIE, Mtl 352 (métro Crémazie)
Du LUNDI au VENDREDI de 9 H 00 à 17 H 00
Tél.: 381-4293

tient compte du fait que c'est lui qui est le responsable de la politique culturelle et linguistique du gouvernement.

Encore ici, il s'agit d'un changement qui, à certains égards, dénote des préoccupations politiques: Mme Kirkland-Casgrain s'était mérité les critiques des artistes: elle est remplacée par un homme qui connaît déjà ce ministère et le monde des artistes. Il s'agira pour lui de refaire l'image d'un ministère dont les faits et gestes ont été fort contestés depuis quelque temps.

Ce changement laisse-t-il présager une fusion des ministères de l'Éducation et des Affaires culturelles? M. Bourassa prétend que non et dit qu'il illustre le désir du gouvernement de coordonner les politiques actuelles poursuivies tant par le ministère de l'Éducation et celui des Affaires culturelles en matière linguistique.

Oswald Parent : patronage ?

La nomination de M. Oswald Parent était déjà prévue. M. Parent était déjà ministre d'Etat à la Fonction publique depuis deux mois. Sa nomination renforce sa position au sein du cabinet mais souleva probablement des critiques.

Il y a deux mois, lorsque M. Parent avait été nommé à ce ministère, l'Opposition et les chefs des centrales avaient déjà crié: "Gare au patronage!"

Ces avertissements se répéteront probablement d'autant plus qu'à titre de ministre d'Etat aux Affaires gouvernementales et aux Finances, M. Parent s'est également acquis une réputation d'homme qui sait reconnaître les amis du parti.

A l'approche des élections, il occupera, comme M. Tessier, un poste stratégique.

M. Paul Phaneuf

Autre nomination qui ne réserve aucune surprise: celle de M. Paul Phaneuf, qui devient ministre responsable de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports. M. Phaneuf conservera la responsabilité du Haut-commissariat mais il aura désormais un titre à saveur électorale.

Depuis 1970, aucun ministre n'avait porté le titre de ministre responsable de la Jeunesse, des Sports et Loisirs. S'agit-il du premier pas vers la création de ce ministère promis depuis longue date? C'est la question que l'on se pose à Québec surtout que le communiqué annonçant le remaniement signale que cette nomination "met en relief l'importance que le gouvernement attache à la cause des loisirs et des sports à Québec".

M. Georges Vaillancourt

Dernière nomination à saveur électorale: celle de M. Georges Vaillancourt de Stanstead: cette nomination accorde à la région des Cantons de l'Est un ministre. Il ne s'agit pas d'une nomination spectaculaire, mais sur le plan local, ce sera une nomination remarquée. M. Vaillancourt est déjà maire. Il était jusqu'à présent adjoint parlementaire du ministre de l'Agriculture. Il sera désormais responsable, au niveau régional, du développement municipal, une position qui lui permettra de se préoccuper d'une région où l'Union nationale demeurerait forte.

Bernard Pinard vs Yvon Dupuis

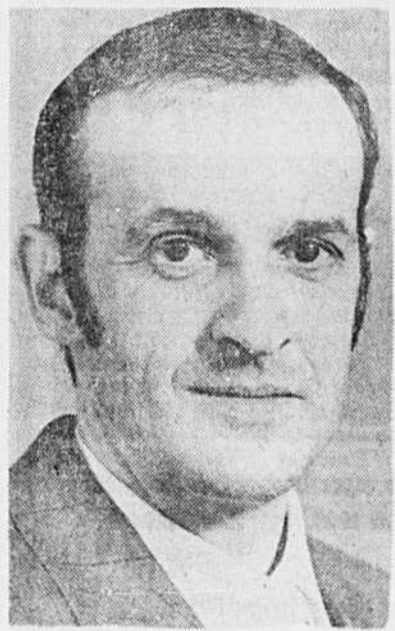
Fait important à noter dans le remaniement: M. Bernard Pinard demeure à son poste en dépit des ru-



Georges Vaillancourt : une nomination remarquée

meurs qui annonçaient son départ. Il s'agit probablement d'un départ "retardé" à cause de l'arrivée d'Yvon Dupuis sur la scène politique. La présence de M. Pinard dans Drummond empêchera M. Dupuis de se présenter dans un comté où à l'occasion d'une élection partielle il aurait pu se faire élire.

Ceci ne signifie pas cependant que M. Dupuis n'aura pas la chance de se présenter. Tout laisse croire en effet que M. Bourassa déclenchera des élections complémentaires dans Marguerite-Bourgeoys par suite du départ de Mme Kirkland-Casgrain. M. Dupuis, prédit-on déjà, ne se présentera pas dans ce comté déjà reconnu comme très libéral. Il laissera plutôt la place à la présidente de la Fédération libérale du Québec, Mme Lise



Claude Phaneuf : aucune surprise

Bacon, que l'on désigne déjà comme la candidate du parti dans cette circonscription.

Les grands déçus

Une fois de plus, le remaniement de M. Bourassa fera de grands déçus: les députés Gilles Houde, Denis Hardy, Alfred Bossé, Jean Perreault, n'y accroche aucune place.

Il leur faudra continuer d'attendre et d'espérer tout en dansant pour attirer l'attention.

VENTE À PRIX UNIQUE

500 PEINTURES À L'HUILE ORIGINALES
(doivent être liquidées)

offertes au prix minime de seulement

\$88. chacune
(Ord. \$175 - \$300)

• PAYSAGES • MARINES • FLEURS • SCÈNES D'HIVER
• SCÈNES DE RUES • NATURES MORTES
• PAYSAGES D'AUTOMNE

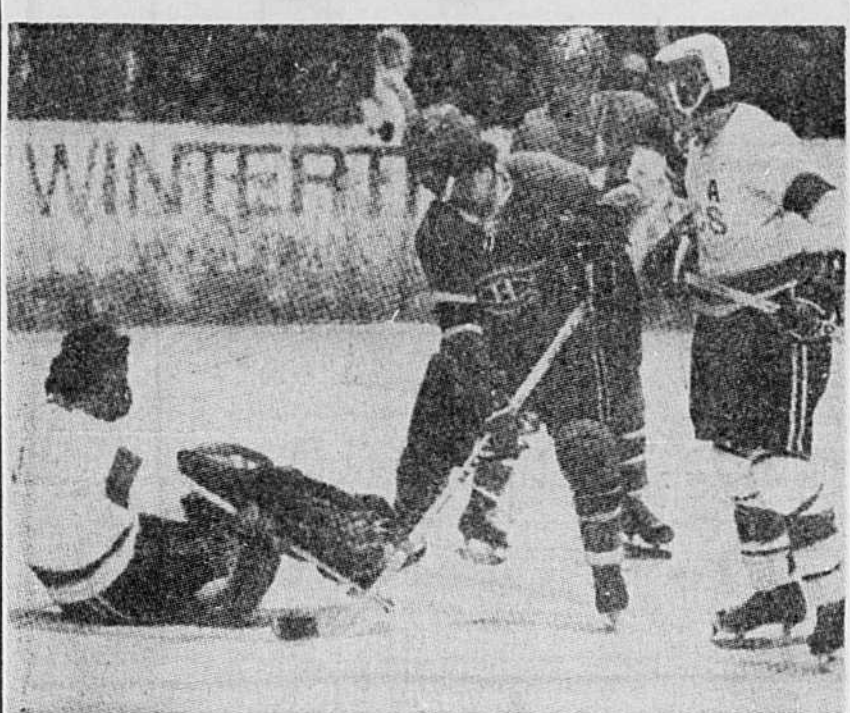
Ainsi que bien d'autres sujets en divers styles et différentes dimensions, tous encadrés avec goût.

ÉGALEMENT

JUSQU'À 60% DE RABAIS
SUR TOUT LE RESTE DE NOTRE COLLECTION
POUR UNE DURÉE LIMITÉE SEULEMENT

a la
GALERIE ROYALE

1420 ouest, rue Sherbrooke 845-4383



Cette photo, reproduite du quotidien "La Tribune de Genève", nous permet de noter la parfaite similitude entre l'uniforme du "Chaux-de-Fonds" et celui du Canadien de Montréal. Michel Turler (de face), vient de marquer un but contre le gardien de la Sierre.

Une équipe suisse porte l'uniforme des Canadiens

par Guy PINARD

"L'habit ne fait pas le moine", veut un dicton vieux comme la terre et encore d'actualité. Mais ça ne reste qu'un dicton, et il n'en reste pas moins que le fait de porter un uniforme peut parfois transformer un homme, sinon une équipe.

Lors de notre passage à Genève, nous avons été surpris de retrouver, dans "La Tribune de Genève", ce que nous croyions être une photo du Canadien. La lecture de la légende devait nous étonner tout autant que la vision de la photo.

Il n'y a probablement pas de relation de cause à effet au fait que le club "Chaux-de-Fonds" occupe le premier rang de la Ligue nationale "A" de Suisse, au hockey, mais le fait n'en demeure pas moins que le "Chaux-de-Fonds" porte en effet un uniforme absolument similaire à celui du Canadien de Montréal, actuel leader de la Ligue nationale de hockey (la "nord-américaine" celle-là).

Et la similitude ne s'arrête pas là. Tout comme le Canadien à Montréal, le "Chaux-de-Fonds" jouit en Suisse d'un prestige inégalable auprès des amateurs de hockey.

Et pour cause, puisque le "Chaux-de-Fonds" est assuré déjà, un mois avant la fin du calendrier régulier, du championnat de ligue, son sixième consécutif. On croirait revivre, sous cet uniforme, la belle époque du Canadien des années 60.

En jonglant avec les chiffres, l'on découvre que le "Chaux-de-Fonds", tout comme le Canadien, surclasse tous ses adversaires, tant à l'offensive qu'à la défensive.

À l'offensive, il a marqué 5,82 buts par match en moyenne (il en a disputé 22 jusqu'à présent), comparativement à 4,59 pour la Sierre, au deuxième rang du circuit.

À la défensive, dans une ligue où l'accent est surtout mis sur l'offensive (une moyenne de 8,75 buts par match pour 12 matches, lors d'un week-end), les gardiens du "Chaux-de-Fonds" n'ont accordé qu'une moyenne de 2,95 buts par match, comparativement à 3,77 pour le Genève-Servette et le Berne, qui se partagent le deuxième rang dans ce domaine.

Le Canadien, pour sa part, affiche une moyenne offensive de 4,11 buts (la 2e du circuit, derrière les Bruins de Boston, avec 4,20) et une moyenne défensive de 2,20 buts (la meilleure du circuit).

Soulignons que le "Chaux-de-Fonds" est dirigé par Gaston Pelletier, un Montréalais émigré en Suisse, tandis que Jean Cusson, de Montréal et qui a décidé de s'installer lui aussi en Suisse, pilote le Genève-Servette.

Quant à l'équipe d'Eric Nesterenko, ci-devant de la Ligue nationale de hockey, le Lausanne occupe le 4e rang "Tour promotion" (Ligue nationale "B").



photo Denis Courville, LA PRESSE

Le début de la tempête : une pirouette

La neige et la poudrière ont causé de nombreux embêtements aux automobilistes, dès le début de la tempête, vers 1 h., ce matin. Il neigeait à peine depuis une heure lorsque cette voiture a dérapé et s'est arrêtée contre un lampadaire, angle McGregor et Côte-des-Neiges. Le conducteur, qui voyageait seul, n'a subi aucune blessure. Par la suite, la police de Montréal et la Sûreté du Québec ont eu à répondre à des dizaines d'autres appels pour des accidents attribuables à la chaussée glissante. Tôt ce matin, on ne rapportait qu'un seul accident mortel sur la route transcanadienne, à Saint-Laurent.

Thalidomide

La Richardson-Merrell a négocié des règlements

par Claude SAINT-LAURENT

La corporation pharmaceutique Richardson-Merrell, de l'Etat du Delaware, reconnaît implicitement, dans une lettre adressée à plusieurs parents québécois dont les enfants sont affectés par des infirmités permanentes attribuables à l'absorption par la mère de la thalidomide, sa responsabilité quant à ces malformations majeures.

La lettre dont LA PRESSE a obtenu copie indique que la compagnie a déjà reconnu sa responsabilité dans certains cas puisqu'elle a négocié des règlements pécuniaires avec les quelques parents qui ont fait valoir leurs revendications.

Les procureurs canadiens de la compagnie, l'étude légale O'Brien, Hall et Saunders indiquent dans leur lettre signée par Me Colin K. Irving, qu'ils ont reçu mandat de la compagnie d'entrer en communication avec les parents québécois de façon à clarifier "toute incompréhension possible relativement à la position de la compagnie Richardson-Merrell face aux revendications québécoises se référant à la thalidomide".

Mince ouverture

Les avocats de Merrell stipulent cependant qu'ils ne représentent qu'une des compagnies qui ont manufacturé

et distribué la thalidomide au Canada et qu'au moins une autre compagnie, Frank W. Horner Co., a également fabriqué et distribué le produit (ce qui est exact).

Merrell invoque donc ce fait comme premier motif pour affirmer qu'un règlement sera assez complexe. Elle ajoute à cela que certains Canadiens ont pu se procurer de la thalidomide à l'étranger au cours de leurs voyages. Elle précise enfin que de nombreux enfants naissent chaque année avec des malformations identiques à celles causées par la thalidomide.

En substance, la compagnie affirme donc par ses avocats qu'il ne lui est pas possible de formuler une politique qui pourrait s'appliquer à tous les parents qui feront éventuellement des réclamations.

Trois points

Tout en énonçant déjà en trois points majeurs sa défense face aux parents québécois qui, financièrement dépourvus pour la plupart n'ont pu même songer à des poursuites judiciaires, la compagnie Merrell suggère toutefois aux parents de s'assurer des services d'avocats québécois qui pourraient entrer en communication avec Me Irving afin d'examiner les possibilités de règlement.

La lettre des procureurs de Merrell

indique, par ailleurs, que depuis 1960 "toutes les réclamations faites au Québec par des parents québécois contre Richardson-Merrell ont été réglées sur une base individuelle. Dans tous ces cas où les faits pertinents ont été établis, des ententes ont été conclues entre la compagnie et les parents, prévoyant une rente annuelle pour l'enfant et un montant d'argent pour les dépenses des parents".

Le document signale de plus que la compagnie a acquitté les frais légaux "raisonnables" encourus par les parents.

La lettre en date du 23 janvier dernier est parvenue à au moins 16 familles et la compagnie affirme à cet égard qu'elle a obtenu "réemment" la liste des enfants susceptibles d'a-

voir été affectés par la thalidomide vendue sous le nom de Kevadon.

Cette liste ne lui serait parvenue que "réemment" en provenance du gouvernement québécois alors que toutes les victimes reconnues de la thalidomide avaient été recensées à la suite du programme de coopération fédéral-provincial de soins spéciaux dont les frais partagés moitié-moitié entre les deux niveaux de gouvernement avaient été approuvés par la Chambre des Communes.

Le recensement des victimes remonte donc à une dizaine d'années et il faudra sans doute en conclure que la liste des enfants avait été temporairement égarée ou que la compagnie n'était pas trop pressée d'en prendre connaissance.

La CUM demandera la mise en tutelle de Pointe-Claire

Le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Lawrence Hanigan, recommandera ce matin à son exécutif d'adopter une résolution présentant la Commission municipale de Québec de s'adresser à la cour Supérieure pour obtenir la mise en tutelle de la ville de Pointe-Claire.

Tel qu'on s'y attendait, cette dernière n'a pas fait parvenir hier à la Communauté le montant de \$146.000 qu'elle lui doit depuis le 1er novembre dernier. Le délai légal de 90 jours suivant la mise en demeure servie par la CUM à la ville de l'ouest de l'île expirait hier.

On peut prendre pour acquis que l'exécutif de la CUM endossera cette résolution du président Hanigan, mais il n'est pas certain que la Commission municipale y donnera suite.

Comme nous l'écrivions hier, le refus de Pointe-Claire place le gouvernement devant une situation délicate du fait que le maire de cette ville est aussi député libéral à l'Assemblée nationale.

Pointe-Claire refuse de payer sa quote-part aux dépenses de la Communauté tant qu'elle n'aura pas reçu un état détaillé des dépenses qui sont faites, particulièrement au chapitre de la police, avec les contributions qu'elle verse à la CUM.

Cette demande de Pointe-Claire avait été transférée au Conseil de sécurité public dont le président, le juge Jacques Coderre, avait en substance

répondu au maire de Pointe-Claire que ce dernier connaissait parfaitement bien le coût du service policier dans sa ville.

En effet, l'intégration policière n'étant réalisée qu'en théorie, chaque ville continue de défrayer ses propres dépenses de police et se les fait rembourser mensuellement par la CUM. D'où le maire Arthur Séguin sait très bien combien coûte la police dans sa ville.

La part que Pointe-Claire paie à la CUM est évidemment plus élevée étant donné que les dépenses de la Communauté, incluant celles de la police, sont partagées au prorata de l'évaluation foncière.

Prélude à une volte-face ?

Par ailleurs, une nouvelle demande d'information provenant de Pointe-Claire est parvenue récemment au Conseil de sécurité. Mais cette fois, c'est un rapport mensuel des activités policières dans Pointe-Claire qui est demandé.

Le Conseil de sécurité a décidé hier de donner suite à cette requête en demandant au directeur de police René Daigneault de faire en sorte qu'un tel rapport soit transmis aux autorités municipales.

Les observateurs ne seraient pas du tout surpris de le maire Séguin prenne prétexte de ce rapport pour se dire satisfait des renseignements obtenus, faire volte-face et payer sa part à la CUM.

MON Oeil SUR MONTREAL

PAR GERMAIN TARDIF

L'ère des broyeurs tire à sa fin

Les entreprises qui fabriquent des broyeurs de déchets pour éviers domestiques sont d'avis que, d'ici peu, les autorités gouvernementales interdiront l'installation de ces appareils qui, selon les écologistes, contribuent à la pollution des cours d'eau.

Il est toutefois impossible de prévoir si l'interdiction touchera, du même coup, les broyeurs déjà installés au moment où sera adopté le règlement.

L'un de ces fabricants a récemment cessé de les produire et s'est aussitôt lancé dans la production d'un autre genre d'appareil, d'invention relativement récente, le compresseur de déchets.

Une boîte à comprimer

Il s'agit d'une boîte métallique munie d'un mécanisme qui comprime les déchets que vous placez dans un sac spécial inséré dans cette boîte. Le volume des déchets se trouve réduit, ce qui en facilite et l'accumulation et la manutention.

Un désodorisant a été mis au point pour éliminer les mauvaises odeurs susceptibles d'émaner des déchets pendant que le sac se remplit ou avant que les éboueurs ne passent.

Vient de paraître :

Un message d'espoir pour tous ceux qui croient encore aux possibilités de l'homme

Pour éviter la fin du monde

Lanza del Vasto

En vente chez votre libraire au prix de \$3.50

les éditions la presse

L'HOMME ET SA MAISON CONSEIL DE LA SEMAINE

Conseil #4

Pour un plein rendement de votre chaudière, lubrifiez tous vos moteurs tous les mois avec de l'huile SAE 20.
N.B. Fermez d'abord tous les commutateurs.

S. ALBERT
CH. LÉVESQUE LTD.
1001 LA SERRAVALLE ST. E.

appeler 273-6361

Daniel J. Albert

Norman Spector

L'HOMME ET SA MAISON — maintenant disponible dans un livre de 320 pages.

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administrationROGER LEMELIN
président et éditeurROCH DESJARDINS
vice-président
JEAN SISTO
directeur de l'information
VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Sur la pointe des pieds

L'un de nos confrères de la presse anglophone consacre son éditorial principal à la hausse des prix dans l'alimentation. Pour dire quoi? Pour constater seulement qu'il n'y a pas de solution. La solution, ce n'est pas davantage dans notre article qu'on va la trouver, quand experts et gouvernements donnent leur langue au chat.

Elles existent probablement, les solutions, mais tout le monde s'avance sur la pointe des pieds quand il s'agit de les appliquer, de crainte que le malade ne réagisse au traitement par des fièvres plus malignes encore.

Ainsi, vu qu'il s'agit de l'alimentation, certains ont immédiatement pensé à une action correctrice au niveau de la production. Mais le ministre fédéral de l'Agriculture s'est empressé de déconseiller fortement le gel des prix dans ce secteur, parce que semblable mesure serait contraire, selon lui, aux "justes" intérêts des agriculteurs.

Dans ces conditions, pourquoi ne pas envisager une politique globale des revenus, ce qu'on appelle le contrôle des prix et des revenus, de manière que le frein ralentisse en même temps toutes les roues? M. Herb Gray, ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, ne croit pas ce remède souverain, bien qu'on sache que le gouvernement a préparé un "plan d'urgence". Ou la situation présente n'est pas jugée "urgente", ou le gouvernement a lui-même une confiance très médiocre dans son "plan".

La seconde hypothèse est vraisemblablement la meilleure, et il faut reconnaître que le ministre a quelques bonnes raisons de douter de l'efficacité de mesures coercitives. Il fait valoir que les plans de cette sorte n'ont pas bien fonctionné. M. Gray rappelle "qu'aucun plan semblable n'a fonctionné à travers le monde".

Il y aurait un rapprochement à faire ici avec ce que disait sur le même sujet, le 9 janvier, le président Pompidou, au cours d'une conférence de presse. La question d'un journaliste était la suivante: "Dans la lutte contre l'inflation qui va nécessairement durer, estimez-vous, M. le Président, que la mise au point d'une politique des revenus soit possible et puisse devenir souhaitable?"

Voici, en partie, la réponse de M. Georges Pompidou: "C'est une très grande question que vous posez là, vous savez que, avec le

5ème plan, et M. Massé — j'étais alors premier ministre — nous avons essayé d'amorcer, tout au moins dans les principes, une politique des revenus.

"Je ne peux pas dire que nous ayons abouti. Cette politique des revenus ne semble pas avoir réussi non plus en Hollande, et il ne semble pas, jusqu'à nouvel ordre, qu'elle ait réussi en Grande-Bretagne, pour prendre quelques-uns des pays où elle a été tentée. Est-elle possible, est-elle souhaitable en France? Possible, en France, j'avoue que je tends à en douter... Est-elle souhaitable, c'est-à-dire est-elle efficace contre l'inflation? Là aussi, je me pose la question..."

Comme les ministres de M. Trudeau fréquentent peu l'Élysée, il faut supposer qu'une évidente concordance dans les interrogations et les réponses sur un même sujet s'explique par les situations objectivement comparables dans tous les pays industrialisés.

M. Herb Gray semble croire qu'une action psychologique entreprise auprès des consommateurs eux-mêmes pourrait donner de bons résultats. Mais quelle sorte d'action psychologique? D'après ce qu'on peut comprendre, il s'agirait moins de changer le poisson (le consommateur) de bocal que de changer l'eau dans le bocal.

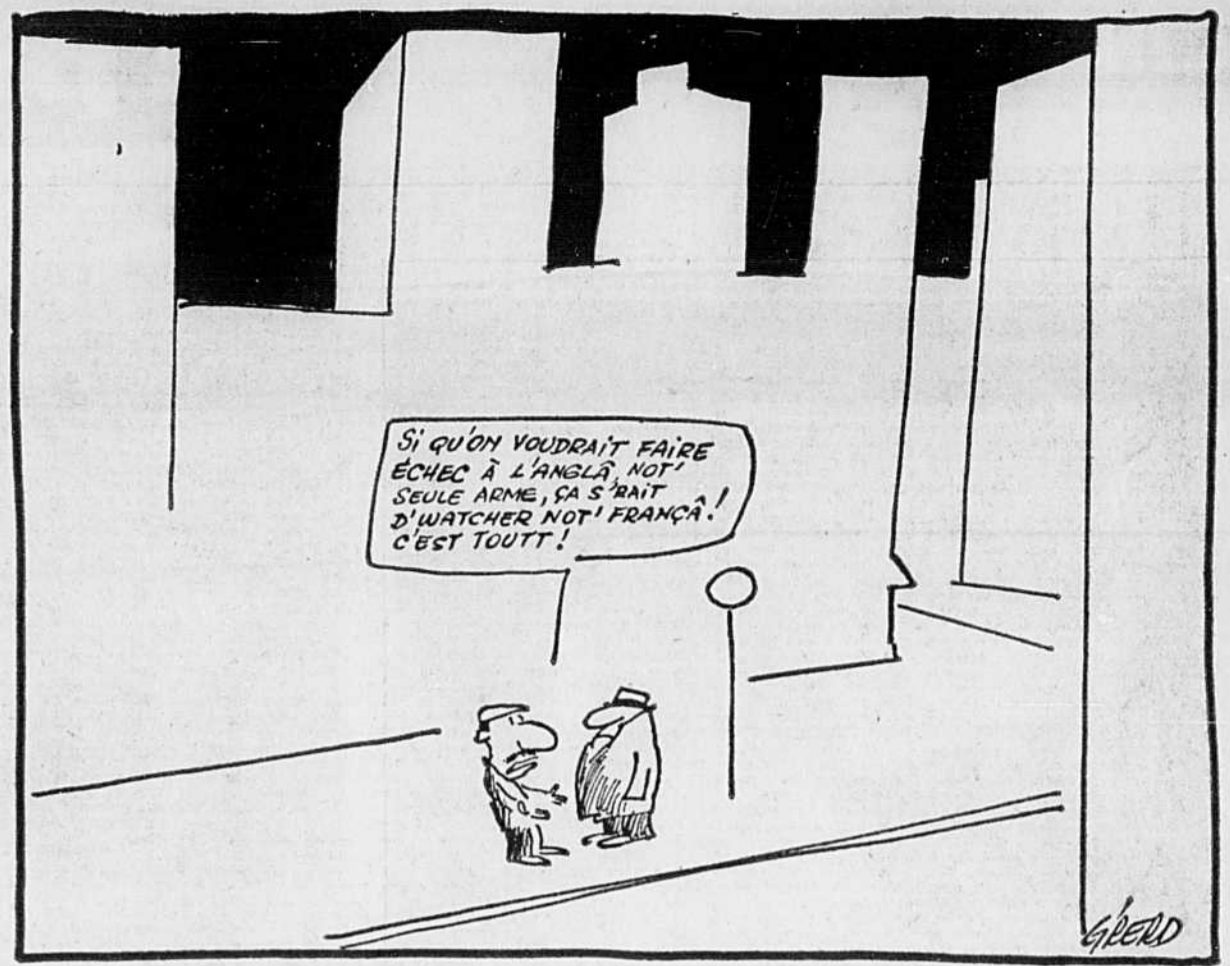
Il s'agirait d'enseigner au consommateur et à la ménagère une politique personnelle des achats. Mais toujours avec le même dollar flottant et volatile, n'est-ce pas?

Vous voyez dans votre journal l'annonce d'une nouvelle marque de cigarettes. Si vous la demandez dans un magasin de la rue Mont-Royal, vous la payez 63¢; 58¢, dans la rue Rachel; 61¢, dans le métro; 57¢, dans la rue Sainte-Catherine. Mais lundi, le magasin de la rue Sainte-Catherine, qui la vendait 57¢, a commencé à demander 60¢. Quand le client a voulu savoir les raisons de cette hausse, il lui a été répondu: "C'est le grossiste!"

Si vous interpellez le grossiste, il vous répondra probablement: "Qu'est-ce qu'un cent de plus ou de moins, quand le dollar lui-même n'achète plus rien!"

Evidemment, la cigarette n'appartient pas au rayon des aliments. Mais n'est-ce pas cette conjoncture générale d'argent en quelque sorte trop facile qui explique le plus de choses?

Guy CORMIER



(Droits réservés)

Les chiros fort inquiets

Les chiropraticiens devraient normalement jubiler. En effet, Québec s'approprie enfin à légaliser leur profession. Cette législation, ils la réclamaient à cor et à cri depuis un demi-siècle au moins.

Et, pourtant, alors qu'ils ont en main le projet de loi 269 qui en fera de véritables professionnels, ils sont loin de jubiler. Ils sont même très inquiets, pour ne pas dire en colère. On en fait peut-être des professionnels, mais on ne les traite pas vraiment comme tels.

D'abord, on réduit très sensiblement leur champ d'action en donnant de la chiropratique une définition extrêmement restrictive. Mais, surtout, on ne leur donne pas comme aux autres professionnels le contrôle sur leur profession.

Il est difficile à un profane d'émettre une opinion ex cathedra là-dessus. Mais, en ce qui concerne par exemple l'étendue de leur champ d'action, on a le

droit de se demander pourquoi le Québec n'accorderait pas à ses chiros les mêmes prérogatives que celles dont bénéficient leurs collègues des autres provinces.

Quant à ce qui est du contrôle des chiros sur leur propre profession, pourquoi fait-on une exception dans leur cas? Pourquoi ne prévoit-on pas une présence majoritaire des chiros sur le bureau appelé à diriger les destinées de la profession comme on le fait pour les autres professionnels en regard de leur profession?

On dirait que c'est à contrecoeur qu'on légalise l'exercice de leur art.

On comprend que le gouvernement veuille se montrer très prudent devant un art que certains charlatans ont réussi à exercer dans le passé chez nous. Mais, si on a encore des doutes sur le bien-fondé de cette discipline et sur la capacité des chiros d'épurer leurs

rangs, on ferait mieux alors de ne rien légaliser du tout.

On a l'impression, malgré soi, que le Collège des médecins, qui a toujours persécuté les chiros, a réussi à faire reculer le gouvernement. Dans sa première rédaction, le projet de loi était passablement plus généreux qu'il ne l'est dans sa version réimprimée. Que s'est-il passé entre les deux versions? Les chiros ont vraiment cherché à se faire entendre. Est-ce que les médecins, par hasard, auraient eu plus de facilité à obtenir l'oreille du parrain du bill?

Nous voulons bien que le gouvernement, même en la légalisant, entoure l'exercice de la chiropratique de toutes les garanties possibles, mais de là à placer pratiquement cette profession sous la tutelle des médecins, qui sont les ennemis jurés des chiros, il y a une marge qu'on a peut-être trop facilement franchie.

Vincent PRINCE

ce que pense LE LECTEUR

Ce n'était pas la première fois

Monsieur Jean Pellerin,
La Presse.

Cher Monsieur,

Dans votre article du 12 février 1973, intitulé FIEVRE A L'ASSISTANCE JUDICIAIRE, vous écriviez ceci: "Il s'agit du boycottage d'un magistrat. C'est la première fois, semble-t-il, que la chose se produit dans les annales judiciaires."

Je ne peux ni ne veux me prononcer sur le conflit qui fait l'objet de votre article mais je me permets de vous signaler que ce conflit est loin d'être le premier dans les annales judiciaires du Québec.

Monsieur Maréchal Nantel, avocat, bibliothécaire du Barreau de Montréal et plus tard juge, a publié dans la revue du Barreau, 1945-5 R. du B., page 270, un article qui raconte plusieurs démentis entre des avocats et des juges, en particulier la crise de 1873 qui, semble-t-il, émut toute la population, les gouvernements de l'époque et même Monseigneur Ignace Bourget qui jugea à propos de faire lire dans les églises de Montréal une lettre pastorale.

J'ai cru que par respect pour la vérité historique, je devais vous signaler cet article et même vous en adresser ci-joint une photocopie.

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,
Le Juge Paul ROBITAILLE

La limitation des naissances

Non, je suis bien convaincue que le Dr Lise Fortier ne favorise pas la limitation des naissances dans le but de se faire une fortune. Elle voit probablement de près des femmes prises par mille problèmes et désireuses de limiter le nombre de leurs enfants. Parmi elles, beaucoup n'y songent qu'après la conception de l'enfant.

Ici surgissent deux problèmes bien distincts: celui de la liberté de la femme (ou du couple) de donner la vie et celui de droit de vie et de mort sur l'enfant déjà conçu.

Personne, pas même l'Église, ne contestera le droit de limiter les naissances. Seuls les moyens pris sont discutés. Et l'Église demandera que

ces moyens ne tuent pas, à la source, toute possibilité de procréation; que l'acte procréateur garde sa puissance de procréation, comme dans le plan de Dieu. Quitte à ce que, en adulte, le couple prenne des moyens d'adulte, dont la maîtrise de soi périodique, pour espacer les naissances. Reste que, dans l'esprit de l'Église, le couple n'est pas le seul et ultime maître de la vie.

Quant au droit de vie et de mort sur l'enfant déjà conçu, de quelle autorité le Dr Lise Fortier ou d'autres pourraient l'accorder à la femme? C'est encore la liberté individuelle qui sera invoquée pour faire de ce crime un droit, oubliant qu'une autre liberté est en gestation. Est-ce que, dorénavant, dans notre société, le droit à la vie se mesurera à la taille, à l'âge et au développement physique?

Si le foetus est déjà un enfant, un fils d'homme, chaque femme qui le porte le sait et n'a besoin d'aucune explication scientifique pour en être mère. Le Dr Lise Fortier, elle-même, avoue qu'elle pouvait contrôler cet aspect de son existence parce qu'elle n'avait "pas trop de scrupules". Le scrupule lui aurait rappelé son rôle merveilleux de mère, de créatrice, de défenderesse de la vie. Mais elle a choisi de libérer la femme de son rôle naturel pour lui obtenir un statut de juge suprême sur la vie.

Céline DALATI,
Ville Lasalle.

Le boycottage des cours à l'UQAM

J'aimerais féliciter votre journal qui donne les comptes rendus les plus objectifs des événements. Je suis étudiant à temps partiel à l'UQAM et j'ai assisté à la réunion générale du 7 février dernier. Comme le dit si bien votre reporter, c'était du "paquetage" comme il fallait s'y attendre.

Le COPE n'est bien sûr aucunement intéressé à un vote secret avec identification pour les étudiants qui veulent voter. C'est bien plus facile de remplir une salle avec n'importe qui (des gens bien choisis évidemment) et de voter à deux mains (et à deux pieds aussi dans certains cas) levées. De cette façon vous êtes assurés de la victoire avant l'assemblée.

La réunion du 7 février a cependant eu un côté instructif, car nous avons obtenu du comité ad hoc la confirmation, car nous nous en doutions, que cette minorité d'étudiants qui

nous prive de nos cours était bel et bien manipulée par plusieurs organismes. Cette minorité d'étudiants a plusieurs noms dont COPE et MEQ (Mouvement Etudiant Québécois) et c'est la politique avant tout qui l'intéresse. LA PRESSE s'est rendu compte que cette minorité était assez allergique à l'étude, car elle a déjà mentionné qu'un communiqué qu'elle avait remis était digne d'un français d'élève de deuxième année. J'ai eu à subir récemment leurs revendications auprès d'un professeur: en plus de ne pas payer autant que possible de frais de scolarité, ils veulent décider eux-mêmes du contenu du cours et s'auto-évaluer, car bien sûr ils en connaissent beaucoup plus que les professeurs! Pas étonnant qu'ils ne sachent pas beaucoup écrire, ni compter...

Selon le rapport du comité ad hoc, 16 étudiants seulement n'ont pas eu d'arrangements avec la comptabilité pour leurs arriérés. C'est probablement qu'ils ne veulent pas en faire... et pour leur permettre de faire leur politique, 11,984 autres étudiants sont privés de leur DROIT d'assister à des cours qu'ils ont eu du mal à payer, car la plupart des étudiants travaillent.

Est-ce vraiment cela la démocratie?

Marthe SIMARD,
Étudiante à l'UQAM.

Le primat de la conscience!

Le R.P. Jean Bousquet, O.P. s'interroge "...sur les implications du principe du primat de la conscience, sous-jacent aux articles de RELATIONS, livraison de décembre 1972. (1)

Pour tout catholique correctement formé et averti, il ne peut être question du primat de la conscience, car ce serait se placer "au-dessus de l'enseignement de l'Église". Celui qui adopte ce principe n'est du reste plus sur le terrain de l'Église catholique.

Evidemment, les gens ne prennent plus au tragique les dommages spirituels de certains rédacteurs et la plupart du temps, ils ne deviendront manifestes que dans l'éternité, donc forcément trop tard pour changer de mode de pensée.

Nous conseillons aux lecteurs de consulter les bons "Précis de Théologie Morale Catholique". Là se trouve l'enseignement de l'Église. Qu'on se le dise!

Claude MORIN
Montréal, 305

Libérez les chefs syndicaux

L'un des objectifs principaux du Comité Ouvrier Juif du Canada (qui représente des dizaines de milliers de Canadiens) est de promouvoir les idées des droits de l'homme et de contribuer à l'établissement d'une législation des droits de l'homme.

Dans cet esprit, le Comité Ouvrier Juif se joint aux demandes de libérer, sans délai, les trois chefs syndicaux Louis Laberge, Marcel Pepin et Yvon Charbonneau qui ont été condamnés à un an d'emprisonnement à l'occasion de leurs activités syndicales.

Ce n'est pas par l'emprisonnement de chefs syndicaux qu'on trouvera des solutions à des conflits sociaux.

S. LIBERMAN
Président
Comité Ouvrier Juif

"J'écoute..."

Il existe actuellement un concours des plus bizarres chez un poste de radio anglais, à Montréal: si la personne que l'on appelle au téléphone répond immédiatement: "J'écoute..." (le poste en question), elle gagne sur-le-champ \$1,000.00. Si elle répond: "Allô!", elle ne gagne, évidemment, rien.

Quelle est votre première attitude quand vous répondez au téléphone sinon de dire bien naturellement: "Allô!"

Ce poste de radio fait donc continuellement une publicité obsédante pour habituer les gens à répondre, chaque fois que leur téléphone sonne, "J'écoute..."

J'ai parlé d'un concours bizarre. Je devrais dire: inquiétant. Ce poste veut créer un conditionnement assez extraordinaire chez ses écouteurs, au point que ceux-ci répondent, automatiquement, instantanément, chaque fois que leur téléphone sonne, "J'écoute..."

1984 n'est pas si loin qu'on le pense. Toute spontanéité, toute liberté sont sur le point de disparaître. Bientôt, quand une personne nous parlera, soit de visu, soit au téléphone, soit à la télévision, il faudra répéter mécaniquement le message que le cerveau aura enregistré au préalable: "J'écoute tel poste allô! je vote pour... allô!... Big Brother est tout-puissant... allô! la guerre c'est la

paix... la liberté c'est l'esclavage... l'ignorance c'est la force".

Allô Allô! Je suis soumis! J'écoute tel poste! Je regarde telle émission! Je crois en tel parti!

Actuellement, si la personne appelée par ce poste ne répond pas ce qu'il FAUT dire, elle ne gagne tout simplement pas les \$1,000. Qui dit que dans 10 ans, s'il reste à l'être humain quelque liberté de penser, de parler et d'agir, ce dernier ne sera pas soumis à une loi implacable qui, une fois transgressée (ne pas répondre: "J'écoute..."), signifiera pour lui, non plus le manque à gagner d'une somme d'argent mais l'arrestation, l'incarcération, l'anéantissement.

Où, ce concours me fait peur! Il fallait entendre la réaction d'une des premières personnes qui ont gagné \$1,000! Elle en brailait d'émotion! Réalisait-elle ce qu'elle venait de perdre à tout jamais?

Luc LATOUR

Marcel Pepin, défenseur du peuple

La vérité finit parfois par dégager son image des vanités et des hontes contemporaines. Ce n'est pas une petite satisfaction que de voir peu à peu cette justice de l'espèce la plus haute s'accomplir. Cette admirable vérité de l'homme juste et de la force d'âme perce un jour les bavardages de la presse. C'est ainsi que la véritable figure de Marcel Pepin émerge lentement, à travers les calomnies, les jugements superficiels, les trahisons et la stupidité qui grimacent autour d'elle, et c'est indéniablement la figure d'un défenseur du peuple.

Voilà un homme contre lequel, de fait, presque tout a été essayé depuis sept ans. L'homme défendait le peuple et ne faisait que cela. Depuis sept ans qu'il préside la CSN, il n'a fait, de semaine en semaine, interminables journées, interminables semaines, que soutenir l'effort populaire, que résister à toutes les attaques, qu'assumer les plus lourdes difficultés, qu'affronter les situations les plus angoissantes, que prendre pour lui les tâches les plus lourdes et quelquefois les plus risquées. Il n'en a négligé aucune. Il a fourni à ces fins tout ce qu'il pouvait d'efforts, de travail, de volonté, d'intelligence et de profonde conviction. Et pour une seule pensée, j'en témoigne solennellement: le peuple.

Je ne sais comment on peut appeler

cela dans le langage du monde officiel et plus particulièrement dans celui de la clique libérale, mais je pense que dans un langage d'homme, cela peut s'appeler de la grandeur. J'ignore aussi comment les rédacteurs qui passent leur temps à soulever les cabotins de la scène publique pour leur découvrir quelques mérites et quelques faiblesses, partageant de la sorte les nullités selon une échelle de valeurs et s'habituant ainsi à discuter tout homme comme un quelconque politicien, peuvent de leur côté nommer la grandeur quand elle se montre: c'est un mystère non résolu en effet puisqu'ils ne la voient jamais.

Non seulement ils ne savent pas la reconnaître, mais ils la vilipendent plus que n'importe quoi: plus que le déshonneur, par exemple, qu'ils classent vite en effet. Pendant ce temps, ceux qui font cet accueil à la médiocrité ou à la perfidie doublent leur distingué prévenance à l'endroit de ces dernières de l'hostilité instinctive qu'ils éprouvent envers les rares hommes qui luttent vraiment pour quelque idéal auquel ils donnent tout. La défense inconditionnelle du peuple, aux yeux de nos spécialistes de l'éphémère, ne semble pas compter parmi les signes éminents auxquels on reconnaît le grand mérite.

La vérité au sujet des chefs syndicaux finira par s'imposer. Le peuple est parfaitement capable de comprendre qu'on fait rarement de la prison pour s'être acquiescé avec les riches, mais qu'on peut très bien se faire foutre dedans quand on a parlé trop haut et trop longtemps contre eux, et surtout quand on a trop agi.

Pierre VADEBONCOEUR.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont expressément réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7061
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE : 874-6911

pleins feux sur l'actualité



Il y a toujours beaucoup de monde dans les rues. On voit ici une scène caractéristique de Calcutta, l'une des principales villes de l'Inde. Des gens attendent le tramway ou se reposent tout simplement, accroupis de la façon typique des Indiens.

En Inde, l'accroissement de la population annule systématiquement les progrès de l'économie...

par Richard NENNEMAN
The Christian Science Monitor

L'INDE, depuis qu'elle a obtenu son indépendance a acquis une population, plutôt un surcroît de population égal à toute la population des Etats-Unis, à peu de chose près.

De toute façon, même s'il semble qu'on ne puisse pas se fier aux statistiques officielles, il ne fait pas de doute que les riches s'y enrichissent et que les pauvres ne peuvent guère améliorer leur situation. D'autre part, le problème de la natalité s'aggrave: les Indiens, en d'autres termes, font toujours trop d'enfants, surtout, évidemment, les plus pauvres.

L'Inde, ce peut être un jeune garçon qui joue dans le sable près de la mer. Il construit un château de sable que les flots détruisent peu après. Dans ce pays si peuplé le progrès reste lent.

Cela tient à l'étendue et à la diversité du continent; à l'extrême pauvreté des masses; évidemment et, encore une fois, à une natalité trop forte; à des erreurs graves dans le secteur économique depuis l'indépendance; à une volonté acharnée de franchir en quelques années les étapes que les pays avancés n'ont pu franchir avant un siècle, environ.

Reste que des Indiens, tel le journaliste Narashimahan, de Bombay, se montrent toujours optimistes, touchant leur pays, son avenir économique, etc.: "Nous avons ce qu'il faut pour réussir: la puissance (quantitative?), les banques, les moyens de transport, les maisons d'enseignement... Ce qui nous reste à acquérir, c'est la discipline."

Cette discipline, dans l'esprit de M. Narashimahan, doit comporter l'abolition à toute fin pratique des divisions millénaires entre ses citoyens, divisions quant aux castes, aux religions, aux langues, aux paysans et aux citoyens, etc.

Notons que le pays de Gandhi, le Mahatma, dont la superficie égale à peu près le tiers des USA (sans l'Alaska et Hawaii) compte environ trois fois plus d'habitants. Seule la Chine connaît des problèmes de surpopulation de ce genre.

Les problèmes linguistiques proviennent d'une infinité de dialectes, d'une quinzaine de langues. Seul l'anglais permet une quelconque communication.

Beaucoup d'Indiens opinent aussi que, sans "Mother England", leur pays n'aurait jamais connu l'homogénéité.

Le problème crucial entre tous, c'est la nourriture. Une génération après l'indépendance, la faim subsiste. Nonobstant les quasi mirabolantes récoltes (riz, blé surtout) de la dernière décennie. Il appert que la population a augmenté plus que la production, à ce jour. Les sujets de Mme Indira Gandhi auraient tout de même vu augmenter leur production céréalière de 16 pour cent.

Une des raisons qui expliquent les graves ennuis de l'Inde découle d'une carence de statistiques et, conséquemment, des prévisions des besoins réels du peuple.

La surpopulation reste évidemment un souci primordial des dirigeants: 200.000.000 de bouches de plus depuis l'indépendance. A un moment donné la régulation des naissances a semblé intéresser les femmes. Mais sans guère de résultats pratiques. A tel point qu'on se demande si l'Inde surpeuplée ne va pas devenir de moins en moins viable économiquement.

Le gouvernement de New Delhi a fixé à 25 par mille citoyens la moyenne des naissances à partir de 1975. Depuis la proportion est descendue de 42 à 37. Les experts expriment peu d'espoir de la rabaisser à 25.

Ce qui complique la tâche du gouvernement, c'est que 80 pour cent de la population vit à la campagne, que près de 60 pour cent ne sait pas lire.

En ce moment on préconise officiellement la stérilisation volontaire.

Malgré tout, le nombre des Indiens augmente de 14 millions, environ, par année. A ce rythme le pays aurait plus d'un milliard d'habitants vers l'an 2.000.

La production alimentaire a doublé, celle des produits manufacturés a beaucoup progressé. Au cours du dernier quart de siècle les investissements ont totalisé \$25 milliards.

Toujours, néanmoins, l'accroissement de la population annule les progrès. 40 pour cent des Indiens gagnent encore moins que le minimum vital. Beaucoup moins: soit environ l'équivalent de \$7 par mois. Le revenu moyen de tous les citoyens ne dépasse par \$74 par an.

A noter que seulement 4 pour cent des non-agriculteurs paient des impôts, encore que les réformes, comme dans beaucoup de pays sous-développés aient augmenté les revenus des classes riches. Il apparaît de plus en plus évident que les successeurs de Mahatma n'ont pas su, ou pu, améliorer le sort des masses pauvres.

D'autre part, il semble que comme beaucoup de pays sous-développés l'Inde en tentant de se mettre à jour n'a pu que réussir à faire la prospérité de certaines classes plus ouvertes que d'autres au progrès.

Certains, l'immense majorité des Asiatiques, Africains, etc. vivent encore à l'heure du moyen âge, alors que d'autres ont plongé dans notre siècle subito presto.

Pour industrialiser les peuples arriérés on aurait pu en employer les travailleurs massivement, en usine. Seulement il appert qu'on a voulu, tout en dépensant gros, limiter quantitativement la main-d'œuvre au minimum.

Une bureaucratie trop lourde et un système politique assez inopérant ne facilitent pas la vie normale de l'Inde. L'inertie gouvernementale, dans certains milieux, serait considérée comme une manière de vertu.

Un journaliste assure, en somme, que l'Inde reste un pays gouverné par et pour une minorité de 10 à 15 pour cent.

Assez peu nombreux seraient les Indiens qui croient que les adjoints de Mme Indira Gandhi, Premier ministre, se préoccupent du sort des pauvres. Ces personnes ne pensent qu'à rester en poste, assurés-ils. Depuis sa formation, en 1971, le gouvernement serait inepte, à ce point de vue.

Reste que pour celui-ci 1973 pourrait se révéler une mauvaise année, advenant une mauvaise récolte du printemps, une saison des pluies désastreuse, une accélération de l'inflation...

Qui plus est, l'Inde commence à connaître les protestataires à la mode occidentale. En décembre, on a dû fermer l'Université de La Nouvelle-Delhi jusqu'à ce que les étudiants se calment.

A ce propos, on estime à plus de cinq millions le nombre des gens instruits qui chôment aujourd'hui.

Il apparaît peu probable que l'Inde devienne communiste. Après dix à quinze autres années difficiles elle devrait retrouver sa stabilité, progresser davantage.

Une commission qui a ses coudées franches

— 2 —

par Conrad BERNIER

CRREEE par le Parlement fédéral, la Commission de réforme du droit du Canada est une commission permanente; elle ne meurt pas avec ses rapports; elle pourrait même n'en jamais présenter; son autonomie fonctionnelle n'est pas moins grande que son autonomie organique; elle est maîtresse absolue de ses programmes lorsque ceux-ci ont été approuvés par le Parlement; elle a un budget autonome, distinct de celui du ministère de la Justice; elle peut embaucher tous les spécialistes dont elle a besoin; le Parlement est son unique patron.

Son mandat est de reviser toutes les lois fédérales, sans exception. Ça comprend donc aussi bien les lois sur les oiseaux migrateurs, l'impôt sur le revenu, les secrets officiels, la marine marchande, que celles concernant le divorce, les droits de la famille, les principes généraux du droit pénal, la preuve, les procédures, les sentences. C'est un mandat immense.

Des commissaires ont d'abord été choisis. Ceux-ci ont, primo, élaboré des programmes, puis, secundo, recruté des experts en fonction de ces programmes. Des sections de recherches ont été ensuite formées dont les directeurs sont reconnus "comme des experts ou les meilleurs experts dans un domaine précis". A l'intérieur d'une section de recherches, les contacts et les échanges sont obligatoirement constants et quotidiens. Enfin, entre les différentes sections de recherches, les échanges sont non seulement permis, mais encouragés. En somme, il s'agit d'un immense laboratoire sans cloison peuplé de spécialistes de toutes sortes.

Le ministère de la Justice aurait pu, certes, entreprendre avec ses propres équipes de spécialistes la réforme des lois. Mais le promoteur du projet, le ministre John Turner, n'a pas voulu cela. D'abord, parce qu'il croyait que le ministère a des responsabilités qui l'accaparent déjà à plein temps, et ensuite parce qu'il voulait éviter à tout prix que des préoccupations d'ordre politique et électoral puissent intervenir et fausser le processus de révision de nos lois.

Résolument allergique à toute forme de manipulation politique, le ministre John Turner a dit aux commissaires: "Je veux d'abord des lois juridiquement saines; si celles-ci sont aussi politiquement

rentables, tant mieux! Mais l'objectif fondamental n'est pas là."

Le ministre de la Justice est le lien entre la Commission et le Parlement. Il exerce un certain contrôle — il est d'abord responsable du budget de la Commission devant le Parlement — mais il ne dispose pas d'un droit de censure ou de veto.

S'il refusait, par exemple, d'approuver en partie ou en totalité l'un des programmes de la Commission, il devrait quand même déposer ce programme devant le Parlement et lui expliquer pourquoi il le désapprouve.

Si le contrôle du ministre prenait soudainement les dimensions d'une ingérence paralysante pour la Commission, celle-ci pourrait le dénoncer dans son rapport annuel au Parlement, et, par surcroît, le dénoncer avec une certaine immunité.

Les rapports des commissaires doivent être soumis au Parlement quinze jours après leur remise au greffier. "Il n'est donc pas question, déclare le juge Lamer, d'entasser des rapports sur des tablettes, de les y laisser dormir et s'empoussiérer ad vitam aeternam."

"Les rapports que nous remettons au ministre, qui les achemine au Parlement, ne sont pas seulement des rapports de principes puisque nous leur annexons des projets précis, concrets, que le Parlement dissèque pour, finalement, en sortir de la législation nouvelle et moderne."

"La Commission présente, effectivement, d'authentiques projets de lois... même si elle n'a pas été élue par le peuple, mais c'est le Parlement qui a le dernier mot puisqu'il est l'aboutissement ultime de tous nos travaux."

Le juge Lamer reconnaît que la Commission de réforme du droit pourrait devenir "un animal drôlement embarrassant pour le gouvernement" si ce dernier tentait, à l'insu du Parlement, de charcuter substantiellement un rapport des Commissaires.

"Les partis d'opposition, dit-il, pourraient alors le dénoncer et crier au scandale. Quand on y pense sérieusement, on ne peut pas ne pas admirer le courage de John Turner qui, dès le départ, avait compris cela. "A partir du moment où je désire des lois saines, nous a-t-il dit, je ne peux pas me garder des sorties de secours pour tromper le Parlement et paralyser les travaux de la Commission."

DEMAIN : la fin du légalisme étroit.

L'actualité canadienne à travers la presse par Gilles Gariépy

Des Halles à Québec?

A Paris, on vient de démolir le marché public le plus célèbre au monde, les Halles, pour faire place à un complexe immobilier qui coiffera une nouvelle gare de chemin de fer, celle du Réseau express régional (R.E.R.).

A Québec, par contre, on va peut-être emménager un grand marché public dans l'actuelle gare du Palais, qui sera désaffectée.

Le Soleil a fait état ces jours derniers de cette possibilité, en reliant diverses pièces du puzzle d'urbanisme provoqué à Québec par les nombreux programmes de réaménagement urbain.

Pièce no 1: le marché Saint-Roch, dans le quartier du même nom, doit déménager. On procède en effet à un programme de rénovation le long des rives de la rivière Saint-Charles, dont les berges seront désormais réservées strictement à l'habitation.

Pièce no 2: la gare du Palais sera bientôt un édifice désaffecté. C'est en effet prochainement qu'on enlèvera les voies ferrées qui y conduisent et qui défigurent tout un secteur de la basse-ville. Le ministre fédéral des Transports songerait "unilatéralement", rapporte Le Soleil, à transformer la gare en "centre d'accueil touristique".

Pièce no 3: le Palais Montcalm, place d'Youville, est sous-employé depuis l'ouverture du Grand Théâtre, la "Place des Arts" de Québec.

Réunissant ces trois éléments du dossier, le journaliste Vianney Duchesne, du Soleil, propose un plan en trois points qui, dit-il, devrait rendre tout le monde heureux, ou presque.

Tout d'abord, utiliser la gare du Palais pour recevoir le marché Saint-Roch. Québec continuerait ainsi de disposer d'un grand marché public, et qui plus est, d'un marché couvert où les Québécois pourraient marchander bien au chaud.

La gare du Palais est en effet un édifice vaste à souhait, et ses quais pourraient eux-mêmes servir à recevoir des étalages. De plus, la gare est bien située et d'accès facile; si on l'y logeait, le marché Saint-Roch demeurerait dans le même quartier. Enfin, les facilités de stationnement dont dispose la gare conviendraient bien à un marché qui en a grand besoin.

Le chroniqueur rapporte que le maire Lamontagne verrait la chose d'un bon oeil, et souligne que la conversion de la gare en marché serait relativement peu coûteuse.

Dans cette hypothèse, où loger le "centre d'accueil touristique" dont veut se doter Québec? Un plan général publié en 1970 proposait de l'installer au Manège militaire, mais il semble que les Forces armées ne soient pas d'accord. En outre, cette solution coûterait quelque \$3 millions, notamment à cause de l'obligation d'aménager 400 places de stationnement. D'où, sans doute, le projet du ministère des Transports de loger plutôt le centre d'accueil touristique dans la gare du Palais.

Vianney Duchesne propose une autre solution: aménager le centre d'accueil touristique dans le Palais Montcalm, situé juste à côté de la Porte Saint-Jean, au coeur du Québec touristique. La place d'Youville compte déjà des facilités de stationnement suffisantes et le Palais Montcalm pourrait continuer, le soir, de jouer son rôle de théâtre.

En outre, le Palais Montcalm appartient déjà à la Ville, ce qui simplifierait les choses.

En résumé, le chroniqueur du Soleil croit que de la sorte, les militaires pourraient garder leur manège chéri, les touristes pourraient disposer d'un centre d'accueil bien situé et les Québécois et leurs horticulteurs pourraient conduire leur négoce bien à l'abri dans les "Halles" de Québec.

Le Concorde, une occasion pour Halifax?

Même si le prestigieux long-courrier supersonique "Concorde" connaît les déboires que l'on sait, sa mise en service assurée par Air France et BOAC en 1975 donne des petites idées à des gens de Halifax.

Le Chronicle-Herald vient en effet de publier, sous la signature de Bill Smith, un article qui suggère que l'aéroport de Halifax soit agrandi et réaménagé de manière à servir de terminus nord-américain aux vols de l'avion supersonique. Les Américains, raisonne l'au-

teur, boudent le "Concorde", et, pour des raisons diverses (le bruit, en particulier), n'autorisent probablement pas le survol de leur territoire par le "Concorde".

Bien sûr, Montréal disposera d'un nouvel aéroport à Sainte-Scholastique. Mais l'auteur estime que Halifax serait particulièrement bien placée pour servir de point de correspondance entre les vols supersoniques (qui ne causent pas de problèmes au-dessus de l'océan) et les vols des "jets" ordinaires qui pourraient relier Halifax aux grandes villes de l'Amérique du Nord.

VENTE PISCINES '73

Economies substantielles à réaliser maintenant sur piscines, creusées ou en surface. Simple réservation, livraison à l'été 73.

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

EXEMPLES:

Surface 24', ronde, acc. compris \$399

Croûte 16' x 30', acc. compris \$1,295

PISCINES ÉCONOMIQUES INC.

544, boul. des Laurentides, Ville de Laval, Québec

388-2157

Heures d'affaires habituelles ouvert jeudi et vend. jusqu'à 9 h. p.m.

VENTE CHEZ MORRIS ET FILS

ACHETEZ MAINTENANT ET ÉPARGNEZ.

PAYEZ DANS 90 JOURS. SANS INTÉRÊT.

FENÊTRES D'ALUMINIUM HIVER ETÉ

Moustiquaires et contrevents, cadre d'aluminium à 3 rainures

Faits sur mesure EN EMAIL CUIT De n'importe quelle couleur

Nouveau mode de nettoyage facile

CE MODELE COULISSANT DE HAUT EN BAS ET PIVOTANT, VOUS PERMET DE LAVIER L'INTERIEUR ET L'EXTERIEUR DE LA VITRE, DE L'INTERIEUR DE LA MAISON, SANS ENLEVER LES PANNEAUX.

- Forte et durable
- Aucun entreposage
- Aluminium traité
- Verrouillage positif

GARANTIE MORRIS

DEPUIS PLUS DE 48 ANS MARCHANDISE GARANTIE OU REMPLACÉE SANS FRAIS

DEMONSTRATIONS ET ESTIMATION SANS FRAIS EN TOUT TEMPS ET EN TOUT LIEU

Tél. 342-3800

EN SOIRÉE ET JOURS DE FÊTES 737-1960

MORRIS & FILS LIMITEE

LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

5479 ROYALMOUNT, V.M.R. (15 min à l'est de Québec et de la Savane)

SUCCURSALE DE QUÉBEC

263, rue ST-PAUL

TÉL 522-5763

Méfiance canado-québécoise à Bamako

par Réal PELLETIER
envoyé spécial de LA PRESSE

DAKAR — Au colloque de Bamako sur la coopération entre les pays francophones, les représentants d'Ottawa et de Québec ne se sentent pas le goût de poursuivre la guerre des drapoux engagée au Gabon il y a maintenant cinq ans, même si subsiste une méfiance mutuelle qui fait désormais partie du modus vivendi entre Québécois et Canadiens en cette terre africaine.

Les milieux canadiens de Dakar n'ont pas été sans remarquer, par exemple, que le chef de la représentation québécoise, M. Yves Michaud, de passage ici ne s'est pas rendu hier saluer l'ambassadeur canadien au Sénégal, M. Raoul Grenier. Le haut commissaire à la coopération du Québec et les deux fonctionnaires qui l'accom-

pagent ont de même manière refusé les services techniques que leur a offerts l'ambassade.

Dans les milieux près de l'ambassade, on ne se formalise pas outre mesure de ce comportement des représentants québécois. On préfère souligner que M. Michaud et le chef de la délégation canadienne de Bamako, M. Marc Beaudoin, ont pu avoir un entretien préparatoire au colloque.

C'est donc dans une relative sérénité, sur ce plan là du moins, que paraissent devoir se dérouler les délibérations des 24 pays membres de l'Agence de coopération technique et culturelle des pays francophones à Bamako, capitale du Mali, jusqu'au 19 février.

Banque de techniciens

Les représentants d'Ottawa et de Québec attachent beaucoup d'importance à ce colloque qui a pour objet de mettre sur pied une banque de ca-

dres et de techniciens pour la francophonie.

Certains pays, comme le Sénégal, malgré leur pauvreté, en sont venus à générer suffisamment de cadres pour alimenter les pays frères. D'autres, comme le Canada, manifestent une tendance naturelle à exporter leurs techniciens en surplus — des enseignants par exemple — sans égard aux besoins réels des pays assistés.

Représentants fédéraux et Québécois conviennent que la banque de techniciens et de cadres projetés favoriserait une économie de ressources humaines et matérielles dans l'aide à la francophonie.

Méfiance

L'unité de vue un instant retrouvée autour d'objectifs communs n'arrive pas cependant à dissiper le malaise qui existe au sein de cette délégation canadienne à deux membres dont l'un agit au nom d'un Etat et l'autre

comme représentant d'un "gouvernement participant".

Les statuts de l'agence, adoptés à Niamey, puis le protocole d'entente entre Ottawa et Québec, ont permis d'en arriver à une participation québécoise qui lui interdit de voter, tout en l'autorisant à contraindre la délégation canadienne à annuler son vote en cas de désaccord.

Les milieux canadiens se félicitent de ce mode de représentation original, d'autant plus qu'aucun désaccord ne s'est produit jusqu'à maintenant au sein de la délégation canadienne lors de prises de décision, tant au niveau des conférences de l'agence qu'à celui du conseil d'administration qui siège à Paris autour du secrétaire-général, M. Jean-Marc Léger.

Cet arrangement satisfait moins le Québec en ce qu'il maintient l'imbroglio entourant les prérogatives constitutionnelles du Québec. Certains fonctionnaires québécois — si ce n'est le

gouvernement qui paraît enclin à la conciliation sous ce rapport — réaffirment le droit du Québec au prolongement international de ses privilèges constitutionnels, par exemple, en matière d'éducation.

Si les arrangements de Niamey se révèlent provisoirement satisfaisants à cet égard, on fait observer qu'il n'en va pas de même pour l'ensemble de l'aide canadienne à l'Afrique francophone.

La participation canadienne à l'agence de coopération culturelle et technique des pays francophones est infime par rapport à l'assistance bilatérale offerte par le Canada. Le budget de l'agence n'atteint que cinq millions environ, contre 10 millions en aide directe à la francophonie africaine. Et dans cette aide dispensée principalement par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international, présidée par M. Paul

Gérin-Lajoie, on retrouve plusieurs programmes liés directement à l'enseignement.

L'ACDI, par exemple, met en marche actuellement à Thies, près de Dakar, une première école de génie francophone d'envergure en Afrique. L'agence canadienne entretient à cette fin des rapports directs avec l'école polytechnique de Montréal. De la même manière, l'ACDI invite dans les institutions de haut savoir du Québec des étudiants africains.

Ces initiatives, estime-t-on dans les milieux québécois, non seulement trahissent les droits constitutionnels du Québec mais engagent sans consultation, ou presque, des frais pour le gouvernement du Québec.

C'est sur cette toile de fond que "Canadiens" et "Québécois" s'apprêtent à étudier, à Bamako, la manière d'améliorer le sort du tiers monde d'expression française.

CHOMEURS

SUITE DE LA PAGE A 1

vice-président? Je ne sais pas", a-t-il déclaré.

"Si j'étais président d'une compagnie, je m'en souviendrais", a fait remarquer au témoin le président de la Commission, le juge Rhea Brunet.

Plus tôt, Ball avait affirmé qu'il n'avait jamais rempli personnellement de déclaration d'impôts, ni pour sa compagnie, "parce que celle-ci opérait à déficit".

Gary Ball, qui se reconnaît dans l'alias Don Brown qu'il utilisait il y a quatre ou cinq ans, répond ensuite à des questions portant sur ses transactions en banque, mais ses réponses sont souvent marquées de "Je ne me rappelle pas" ou encore de "Non, en autant que je me souviens".

Il se déclare par ailleurs propriétaire, mais dit devoir \$60,000 sur sa maison.

Interrogé à nouveau sur la Presidential Mortgage & Acceptance Limited, Ball soutient que les seuls employés de cette firme jusqu'au 18 décembre dernier étaient lui-même, son frère Gordon et André Martin. Et personne n'était payé, parce que la compagnie ne faisait pas de profit.

Enfin, il se souvient avoir discuté de sports au téléphone avec Jimmy Katz, de Winnipeg, John Mosell, de Vancouver, Patsy Perry, de Toronto, et Sam Green, d'Edmonton.

Précédemment Gary Ball avait affirmé que sa firme avait un chiffre d'affaires de \$100,000 par année en prêts et qu'elle détenait une hypothèque de \$10,000 sur un immeuble. Mais selon lui, cette compagnie ne donne aucun revenu depuis 1971, et s'il a réussi à vivre, c'est grâce aux économies qu'il avait faites.

Avant que ne se termine sa déposition, Ball dira avoir été condamné dans des causes de jeu une trentaine de fois.

"A quand remonte la dernière?", demande Me Carrier.

"Je sais que j'ai eu six mois de prison, mais je ne sais pas quand c'était la dernière fois", réplique le témoin.

Le juge Brunet déclare alors qu'il trouve extrêmement étrange, pour ne pas dire davantage, que le témoin ne se souvienne pas d'un tel événement.

Me Michel Proulx, l'avocat de Ball, intervient: "Mais ce n'était pas la première fois, M. le président. Il faut

comprendre le témoin de ne pas s'en souvenir."

Le procureur de la Commission s'adresse à nouveau à Ball: "Le 21 avril 1971, ça vous dit quelque chose?"

Ball s'en souvient. Il avait alors été condamné à six mois de prison et \$10,000 d'amende dans une affaire de jeu, en Cour municipale.

Ball aura à revenir mardi, car le juge Brunet lui a déclaré que les commissaires auraient sûrement des questions à lui poser après avoir pris connaissance des notes sténographiques de son témoignage.

Des voyages de jeu

Vient le tour d'Irving Goldstein, ex-gérant des boîtes "Casa del Sol" et "Café Métropole", qui organise maintenant des voyages vers les endroits de jeu des Etats-Unis.

Il oeuvre dans ce domaine depuis deux ans et compte s'incorporer sous la raison sociale "Steven's Tours".

Il déclare qu'il est possible qu'il ait emprunté jusqu'à \$10,000 d'Angelo Lanzo, "parce que j'ai toujours aimé parier". Solly Levine lui aurait également consenti des prêts de \$500 à \$1,500, "parce que c'est un bon ami".

Quant à Vincent Cotroni, Goldstein affirme le connaître, mais leurs relations se limitent au plan social. Il n'a jamais fait d'affaires avec lui, soutient-il.

Il est libéré, mais sera rappelé un autre jour devant la Commission.

Gordon Ball

A son tour, le président de Presidential Mortgage, Gordon Ball, est venu affirmer qu'il était chômeur également depuis le 18 décembre et que son entreprise ne rapportait aucun profit.

Il a quatre comptes de banque et deux coffres de sûreté dans différentes succursales bancaires.

La firme "B & G Sales" ne lui dit absolument rien, mais il a d'un autre côté été gérant de district pour "Carpet City".

Il sait bien avoir effectué un voyage à Toronto, en 1967, avec Irving Dubrowsky, mais il ne sait pas qu'il était allés rencontrer là-bas.

Au cours de cette visite, toutefois, il devait être arrêté en rapport avec le jeu et fut condamné à \$750 d'amende.

Il énumère ensuite ses anciens clients dans le "bookmaking": Paul Ciani (Miami), Duke Smith (Floride), Jeremie Katz (Winnipeg), John Loi-

selle (Vancouver), Willy O'Bront (Montréal).

Il reconnaît enfin avoir rencontré à une partie de hockey et au bar du Roby Foo's un certain Barnay, un preneur au livre de Boston.

Sam Duchoeny

Un autre procureur de la Commission, Me Robert Cooper, a mis subitement fin au témoignage d'un célibataire de 44 ans, Sam Duchoeny, qu'il a accusé de ne pas dire la vérité sur un certain voyage fait à New York, en 1952, avec Bernard Tétrault.

Duchoeny a nié connaître les motifs de ce voyage, alors que Me Cooper soutenait que le témoin en avait justement discuté avec quelqu'un trois semaines auparavant. Cette question devrait être éclaircie aujourd'hui.

D'un autre côté, le témoin s'est dit chômeur et a déclaré n'avoir aucun revenu, vivant simplement d'un héritage que lui avait légué son père.

Interrogé sur Ted Yacovitch, trouvé assassiné dans une camionnette, le 24 juin 1971, Duchoeny l'a identifié comme un véritable ami, tous deux se prêtant mutuellement de l'argent. Même qu'il a remboursé pour Young (alias de Yacovitch) un emprunt fait auprès d'un dénommé Joseph Leckner.

Soulignons en terminant que les témoignages de Paul Bloomfield, Roland Dorais, Johnny Jasko et Claude Lalonde, normalement prévus pour aujourd'hui sont reportés au 22 février, Me Carrier prévoyant un interrogatoire assez long d'autres personnes.

BELL

SUITE DE LA PAGE A 1

Dans le domaine des salaires, le gouvernement du Québec a expliqué que les conventions collectives étaient signées lors de la dernière demande, en 1972, en conséquence, les hausses de salaires étaient prévisibles et ne peuvent constituer un élément de preuve dans la demande d'augmentation.

Taxes téléphoniques

Tout au long du mémoire de 52 pages, le Québec insiste sur les "taxes téléphoniques" pour signifier les tarifs que les abonnés doivent payer soit pour l'installation de l'appareil ou la location mensuelle.

Dans le domaine des services, Me Goodwin a expliqué que Bell vient



justement de hausser ses taxes et que pour certaines régions comme Québec, par exemple, le tarif de base passerait de \$5.50 en juin 1972 à \$6.55 en 1974, si la demande était acceptée.

Quant aux frais de service de résidences, ils étaient de \$9 le premier juin 1972, et passeraient à \$22 le premier janvier 1974 si les requêtes étaient acceptées.

Au lieu d'encourager l'installation de nouveaux appareils téléphoniques le Québec croit que Bell Canada devrait penser à son rôle social en invitant les gens à éviter de faire venir l'installateur lors d'un déménagement.

Me Goodwin a récusé les chiffres avancés par la compagnie voulant que 94.6 pour cent des gens l'exigeaient en les ridiculisant par l'absurde.

Plutôt que d'inciter les gens à accepter un appareil différent, Bell devrait, a-t-il déclaré, inviter les citoyens à se priver d'un service additionnel qu'ils pourraient demander.

Présentement, a-t-il expliqué, quand la compagnie ne réussit pas à vendre de nouveaux appareils, c'est l'installateur qui fait des efforts pour vendre des modifications de service.

Alors que Bell avait prévu 36,000 installations, les résultats en démontrent 92,000 pour 1972, a rapporté Me Goodwin.

Demandes

Le Québec croit en outre que Bell revient trop souvent devant la Commission canadienne des transports, ce qui rend le processus de réglementation "inaccessible au public".

Comme résultat, les intervenants présentent souvent des requêtes, mais ne peuvent les défendre, à cause des coûts exorbitants qu'ils doivent supporter.

Me Goodwin a affirmé que la Commission devrait non seulement contrôler la régularité des opérations, mais également s'enquérir de l'opportunité des différentes dépenses soumises.

Alors que souvent des tableaux sombres ont été dépeints, la réalité était différente après enquête, a-t-il expliqué.

Dans l'introduction du rapport, le Québec explique pourquoi il intervient dans cette requête, même si Bell constitue un apport économique important pour la province.

Néanmoins, explique-t-il, "le gouvernement a toujours estimé que sa mission souveraine est d'orienter et à tout le moins d'influencer les lignes de force de la vie et du développement du Québec..."

En conclusion, il rappelle que Bell Canada ne devrait pas se voir accorder une hausse de ses taxes et que même elle devrait être condamnée à payer les frais relatifs à son intervention dans la présente requête.

REGIE

SUITE DE LA PAGE A 1

Deux de ces dernières auraient pour mission la diffusion du français, l'autre la solution des problèmes linguistiques engendrés par le programme de la régie.

Selon les commissaires, le mandat

de la régie devrait être d'assurer, en collaboration avec les divers milieux de travail, l'emploi graduel du français comme langue de communications internes.

Ils définissent en outre les modalités d'action, dans leurs grandes lignes, qu'ils aimeraient voir adoptées: examen des genres de communications dans les milieux de travail afin de faire la différence entre interne et externe;

évaluation de la compétence des cadres en langue française;

évaluation de la représentation des francophones au sein des cadres de l'organisation;

établissement, en collaboration avec la direction, d'un programme approprié de bilinguisme, de francophonisation et d'emploi du français qui soit fonction des possibilités qui découlent de la compétence linguistique du personnel et du progrès qui peut être attendu dans les trois ou cinq années qui suivraient la mise au point du programme;

évaluation, de concert avec la

Commission de la fonction publique, de la représentation des francophones au sein de l'administration provinciale.

Communications

En ce qui concerne la formation de la régie d'Etat, le rapport met en lumière l'importance que tous les milieux de travail y soient représentés et que ses membres puissent communiquer avec ces milieux.

Si la commission recommande la nomination d'un ombudsman des langues, c'est qu'elle prévoit que les plaintes seraient nombreuses des milieux de travail et de la part des consommateurs.

De plus, souligne le rapport, il faut un censeur muni des pouvoirs de faire respecter les droits linguistiques des citoyens, en rendant publiques les infractions graves prévisibles dans ce domaine.

Eventuellement, font remarquer, les commissaires, il faudrait étendre la juridiction du commissaire aux langues à l'ensemble des lois et règlements qui définiraient les droits linguistiques au Québec.

Les Etats-Unis et Cuba signent un accord contre la piraterie de l'air

Les Etats-Unis et Cuba signeront, aujourd'hui, un accord sur la prévention de la piraterie aérienne, annonçait-on hier soir, à Washington, de source officielle.

Selon ces sources, l'accord sera signé, d'une part, à Washington, par le secrétaire d'Etat, M. William Rogers et d'autre part, à La Havane, par un membre du gouvernement cubain.

Les deux cérémonies auront lieu simultanément à 11h30 locales (16h30 GMT).

Cet accord est très satisfaisant et prévoit notamment des consultations entre Cuba et les Etats-Unis sur l'extradition des auteurs de détournements d'avions ou de bateaux entre les deux pays, ajoute-t-on.

Toutefois la position de Washington qui a toujours refusé de renvoyer à tradition des auteurs de détournements quant sur les côtes américaines, même s'ils sont poursuivis par la loi dans leur pays, reste inchangée. Leur extradition ne pourrait être acceptée que dans le cas où ils auraient mis en jeu la vie d'un équipage ou de passagers pour s'enfuir.

La signature cet accord clôturera des négociations qui avaient débuté le 25 novembre dernier par l'intermédiaire de l'ambassadeur de Suisse à La Havane. Les deux textes signés aujourd'hui seront remis à Washington à l'ambassade de Tchécoslovaquie — qui représente Cuba aux Etats-Unis — et à La Havane, à l'ambassade de Suisse, qui les transmettront à l'autre partie.



Méphoto UPI

Un mur en or dans un sous-sol

Voilà de quoi laisser rêveur plus d'un ambitieux. Les deux travailleurs sur la photo sont en train d'élever des murs en lingots d'or. La photo a été prise à l'intérieur des super-voutes de Fort Knox, aux Etats-Unis, où sont entreposées les plus importantes réserves d'or au monde. Lorsqu'un pays effectue une transaction en étalon-or avec les Etats-Unis, les lingots sont simplement transférés d'une voûte à l'autre, ce que font les deux hommes. Cependant, le cours de l'or sur le marché de Londres a atteint hier son niveau record, \$70.10 l'once, et les employés de Fort Knox ont la tâche plutôt facile.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Copier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 1460". Part de restou garanti.

COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	874-6892
Petites annonces	874-6900
INFORMATION GÉNÉRALE	874-7272
PETITES ANNONCES	
Commandes	874-7111
du lundi au vendredi: 9h à 5h p.m.	
le samedi: 9h a.m. à midi	
Pour changer ou annuler	874-7205
du lundi au vendredi: 9h à 4h30 p.m.	
le samedi: 9h a.m. à 11h30 a.m.	
PROMOTION	874-7100
VENTES DU JOURNAL	
Livraison à domicile	874-6311
du lundi au vendredi: 8 h a.m. à 8 h p.m.	
le samedi: 8 h a.m. à 5 h p.m.	
PUBLICITÉ	
Grandes annonces, Télé-Presse, cahiers spéciaux, Vacances/Voyages	874-7305
Sports, Télé-Presse	874-7029
Carnières et professions	874-7016
Nominations	874-7014
Arts et lettres	874-7014
Vie féminine	874-7023
Nuit (en tout temps)	874-7061
RÉDACTION	
Le jour du lundi au vendredi	874-7061
Pupitre	874-7030
Editorial	874-7018
Édition	874-7029
Spéc. Télé-Presse	874-7016
Finances	874-7014
Arts et lettres	874-7014
Vie féminine	874-7023
Nuit (en tout temps)	874-7061
RELATIONS HUMAINES	874-7383

**BALAYEUSES — POLISSEUSES
LAVEUSES DE TAPIS**
**VENTE-LOCATION
RÉPARATION**
Pièces authentiques
Sacs — Filtres — Courroies
VACUUM REBUILDERS MTL INC.
5778 BOUL.
ST-LAURENT 273-2821

Les prêtres de Montréal se donnent un nouveau conseil presbytéral

par Jean-Guy DUBUC
Le nouveau Conseil presbytéral que viennent de se don-

ner les prêtres de Montréal comptera dans ses rangs cinq évêques.

Mgr Paul Grégoire vient en effet de dévoiler les noms des membres formant cet organisme de consultation de l'évêque. Les prêtres votants ont élu eux-mêmes Mgr Léo Blais et Mgr André-M. Cimichella, alors que Mgr Grégoire a nommé Mgr Léonard Crowley, directeur de l'Office for English Language Affairs, et Mgr Valérien Bélanger, vicaire général du diocèse. L'archevêque fait de droit partie du Conseil.

Les prêtres ont donc élu 21 membres pour les représenter selon les divers champs de ministère. De son côté, Mgr Grégoire devait en désigner six. En plus de ceux déjà cités, l'archevêque a choisi Mgr Jean-Marie Lafontaine, vicaire général, ainsi que Mgr Pierre Lafortune, chancelier.

Seulement deux prêtres ont moins de 14 ans d'ordination parmi les 29 membres du

nouveau Conseil qui a pour charge de conseiller l'autorité diocésaine sur toutes les questions qui touchent le clergé. Ces deux "jeunes" sont deux vicaires: l'abbé Claude Desrochers et l'abbé André Gadbois, lequel a mérité la confiance de ses confrères malgré les démentés qu'il a récemment connus avec l'archevêché.

En plus des deux évêques, les curés ont également élu l'abbé Gustave Ratté. Et en

plus des deux "jeunes", les vicaires ont désigné l'abbé Marc Roy pour leurs représentants.

Ceux qui sont affectés à la pastorale scolaire ou à l'enseignement ont voté pour l'abbé Norbert Lacoste et pour l'abbé Victor Chartier. Ceux des maisons de bien-être ont choisi l'abbé Ovide Bélanger et les prêtres auxiliaires d'hôpitaux, l'abbé Gilles Boisvert.

Pour les prêtres retirés du

ministère: l'abbé Alide Lessard.

L'abbé Pierre Hurteau représentera les prêtres attachés à des organismes généraux. Du côté anglophone: Rev. Dominic McCormack et Rev. Ernest Schibli. Chez ceux des autres communautés techniques: le père Giovanni Triacca.

Les religieux oeuvrant en paroisse ont désigné le père Louis Telmosse, c.s.v., le

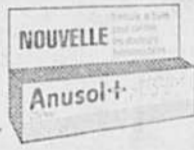
père Guy Laramée, s.j. et le père Denis Toupin, o.m.i. Ceux qui sont affectés à la pastorale non-paroissiale: le père Henri Lacasse, s.j., M. Roland Fournier, p.s.s., le père Yves Côté, o.p.

Un autre prêtre, choisi parmi ceux qui travaillent à la pastorale scolaire doit encore être élu, en plus de deux autres membres désignés par l'archevêque lui-même.

Les hémorroïdes: démangeaisons, brûlures, enflures et douleurs. Le nouvel Anusol Plus saura vous satisfaire.

Si vous avez déjà souffert des hémorroïdes, vous savez très bien de quel genre de soulagement vous avez besoin. Premièrement, un soulagement rapide. Le nouvel Anusol Plus calme la douleur causée par les hémorroïdes presque au moment de l'application. Anusol Plus enraye les démangeaisons exaspérées qui accompagnent si souvent les hémorroïdes. Anusol Plus contient un émoullent qui rafraîchit et calme la sensation de brûlure. Anusol Plus décongestionne et réduit par le fait même l'inflammation et l'enflure. Pendant qu'Anusol Plus soulage rapidement vos maux, deux antiseptiques combattent l'infection et augmentent vos chances de guérison. Autre chose. Vous savez que le simple fait de soigner vos hémorroïdes, c'est parfois douloureux. Le nouvel Anusol Plus est maintenant fabriqué en crème douce. Cela vous aide à l'événement sur des régions particulièrement douloureuses et sensibles. Etant donné que le soulagement dure des heures, vous n'avez pas à l'employer aussi souvent. Comment pouvons-nous connaître si bien vos besoins pour soulager les hémorroïdes? Simplement parce que nous avons pris le temps d'interroger des centaines de personnes qui, comme vous, souffrent d'hémorroïdes. Pour soulager les symptômes hémorroïdaux, employez le nouvel Anusol Plus, en crème ou en suppositoires. Vendu seulement en pharmacie, c'est un médicament hémorroïdal qui agit de la façon que vous désirez. LES LABORATOIRES WARNER-CHILCOTT, FABRICANTS D'AGAROL.

des, c'est parfois douloureux. Le nouvel Anusol Plus est maintenant fabriqué en crème douce. Cela vous aide à l'événement sur des régions particulièrement douloureuses et sensibles. Etant donné que le soulagement dure des heures, vous n'avez pas à l'employer aussi souvent. Comment pouvons-nous connaître si bien vos besoins pour soulager les hémorroïdes? Simplement parce que nous avons pris le temps d'interroger des centaines de personnes qui, comme vous, souffrent d'hémorroïdes. Pour soulager les symptômes hémorroïdaux, employez le nouvel Anusol Plus, en crème ou en suppositoires. Vendu seulement en pharmacie, c'est un médicament hémorroïdal qui agit de la façon que vous désirez. LES LABORATOIRES WARNER-CHILCOTT, FABRICANTS D'AGAROL.



ANNONCE
SACHEZ MAIGRIR AVEC RAISON
Si vous suivez un régime draconien pour maigrir, il y a de fortes chances que vous n'arriviez pas à vos fins. En fait, tout ce que vous risquez de perdre, c'est la santé. Dans Sélection du Reader's Digest de février, un professeur de diététique vous explique pourquoi les régimes de choc sont inopérants et quels sont les excès préjudiciables à votre régime. Il vous propose aussi dix règles qui vous aideront à maigrir efficacement et à établir un régime bien équilibré. Un article indispensable à tous ceux qui veulent vraiment perdre du poids! Achetez Sélection de février aujourd'hui même.

À VOTRE SERVICE
Handy Andy
SPÉCIALISTES D'AUTOMOBILE POUR PLUS DE 38 ANS

BOUGIES D'ALLUMAGE A/C OU AUTOLITE
Beaucoup moins que le prix régulier
77¢

Votre crédit est BON chez Handy Andy... dites simplement "CHARGEZ-LE!"
SOLDE ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%

ÉPARGNEZ SUR VALEURS D'AUTO, DE MAISON, DE QUINCAILLERIE & D'ÉQUIPEMENT DE SPORT

GARANTIE DE QUALITÉ À VIE
ROBUSTE, SOLIDE
PNEUS À NEIGE Cross Country Deluxe
REG. \$17.95
12.95
Gr 7.75x14 7.75x15 (F78-15) (F78-14)

Robuste, Solide 2 Plis entiers
"Cross Country" (genre tube)
PNEUS À NEIGE SPECIAL
REG. \$19.98
7.77
Grandeurs: 8.25-15 (G78-15) Tubes: \$1.98
Pour un meilleur millage et une meilleure protection contre les hasards routiers jours après jours. 78-176-04

GARANTIE DE 30 MOIS
ROBUSTE, SOLIDE
CABLE TOUT NYLON
REG. \$15.95
12.95
Pneus "Cross Country" disponibles
Grandeurs variées
Ces pneus deluxe "Cross Country" vous donnent une conduite luxueuse. Flancs Blancs \$1.50 d'extra. Installation \$1.00 d'extra. 13-456-35 13-352-Sér. 700 x 13 (C78-13)

À VOTRE SERVICE... PLUS DE 140 MAGASINS HANDY ANDY A TRAVERS LE CANADA

Épargnez sur "GoldenFlo"
HUILE À MOTEUR
Aubaines Super
1.49
Gallon
Achetez maintenant à ce bas prix de vente. L'huile de cette qualité la plus économique que nous connaissons pour l'auto et les camions. 10-403-Sér. Grades 10-20-30

Épargnez sur "Indy 500"
ANTI-GEL DE CONDUITE À ESSENCE SPECIAL
17¢
Pour des démarrages rapides et sûrs. Aide à éviter le gel de la conduite à essence. 27-491-33

Beaucoup moins que le prix régulier!
ANTI-GEL DE LAVE-VITRE "WIZARD" SPECIAL
66¢
Nettoie et dégage votre pare-brise d'un seul jet. Vous donne une protection positive jusqu'à des températures sous-zéro. 27-931-56.

Épargnez sur
COUVRE-VOLANT
Deluxe, en long poil d'orlon
REG. \$1.49
89¢
Conduisez avec des mains chaudes. Couleurs assorties. Chaud en hiver... frais en été. 23-658-07

Chaud en hiver - Frais en été!
HOUSSE DE SIÈGE EN LONG POIL D'ORLON
SPECIAL
7.77
Housse de siège deluxe fabriquée en poil d'orlon durable, de haute qualité. Disponibles pour siège avant et arrière de standard et sedans compact et coupés, ainsi que la plupart des sièges baquets. En Rouge, Bleu, Vert. Or 16-294-Sér. 16-293-Sér.

ÉPARGNEZ SUR OUTILS
ENSEMBLE TOURNEVIS, 5 MCX SPECIAL
66¢
72-306-83

Épargnez \$1.00 sur
PISTOLET DÉGIVREUR
1.99
REG. \$2.99
Branchez simplement dans le circuit du briquet. 23-992-10

Épargnez \$5.01
LAMPE DE CONDUITE
Mince "Radyot" Quartz Iode
REG. \$14.89
9.88
Donne un rayon non-détériorant pour la vie de l'ampoule. Lentille claire cristal avec projecteur au centre pour réduire l'éblouissement. Support universel. Interrupteur on/off. Fil de 10 pieds. 24-214-b1

Épargnez!
Robuste, Solide
CHAÎNE DE PNEUS SPECIAL
11.95
Pour une conduite plus sûre. Transportez toujours un ens. de chaîne dans votre auto durant les mois d'hiver pour votre sécurité et votre protection. 23-351-Sér.

Épargnez sur
HOUSSE DE SIÈGE
Genre couverture de patron turtou
9.99
QUANTITÉ LIMITÉE
Laine de qualité chaude et confortable. Se marie avec tout intérieur. Sedans, coaches et siège baquets. 16-280-Sér.

Nylon piqué robuste
HABIT D'AUTO-NEIGE
Garçons
8.88
REG. \$14.95
Fabriqué par un manufacturier reconnu pour habit de neige de qualité. Bleu, de nylon à l'épreuve de l'eau avec capuchon double en poil et fermeture éclair enroulé sur le devant, vous gardera au chaud durant les temps froids. 67-110-Sér.

PATINS DE HOCKEY
robuste, bien fabriqué
AVEC BOTTE DE COULEURS
Hommes: 6-11
Garçons: 3-5
13.77
REG. \$19.95
12.77
REG. \$18.95
En cuir de haute qualité. Lame en acier trempé approuvé par "I.N.H.". Garçons: 65-787-02-10-28; 65-790-07-15-23. Disponibles en Noir & Jaune et en Rouge et Bleu. Hommes: 65-788-01-19-27-43-50; 65-791-06-14-22-48-55.

PATINS DE FANTAISIE POUR DAMES
12.77
REG. \$18.99
Épargnez
En cuir de haute qualité. Doublé entièrement de cuir. Haut tendon. Lames chromées. Grandeurs: 3-7.

Épargnez des dollars sur tous GANTS DE SKI EN CUIR
Hommes: 69-120-Sér.
Dames: 69-125-Sér.
488.447
REG. \$7.99
REG. \$6.49

LUNETTE D'AUTO-NEIGE ET DE SKI
REG. \$1.69
98¢
67-185-01

LUNETTE DE SKI SUPER 4
REG. \$5.95
4.44
69-244-01

VICTORIAVILLE & SHERBROOKE
A partir de
BÂTONS DE HOCKEY
Épargnez en achetant. Tout joueur de hockey devrait avoir un bâton de rechange. 65-855-58-82; 856-08-40
79¢
prix! 1/2

POUR MIEUX VOUS ACCOMMODER NOS MAGASINS SONT OUVERTS CE SOIR ET DEMAIN SOIR JUSQU'À 9h: SAMEDI JUSQU'À 5h.

MAGASINEZ CHEZ HANDY ANDY ET ÉPARGNEZ Satisfaction garantie ou argent remis	CENTRE D'ACHAT ROSEMERE 625-0146	1595 EST RUE MONT ROYAL 526-2514	6338 BOUL. ST-LAURENT 277-6500	CENTRE D'ACHAT JACQUES CARTIER 677-3201	CENTRE D'ACHAT ST-MARTIN 681-1664	5850 OUEST RUE SHERBROOKE 486-8743
QUE DIRIEZ-VOUS D'UNE CARTE DE CRÉDIT HANDY ANDY?	CENTRE D'ACHAT MAISONNEUVE 527-2371	CENTRE D'ACHAT CHAMPLAIN 351-0590	4010 EST RUE ONTARIO 521-6663	Handy Andy PLAN DE CRÉDIT	CENTRE D'ACHAT DUVENAY 681-7733	CENTRE D'ACHAT LAVAL OUEST 627-3693
PLUS DE 4,000 PIÈCES EN MAGASIN Faites-le vous même et épargnez	MAGASINS AVEC CENTRES-SERVICE		5390 CHEMIN COTE DE LIESSÉ & DEVONSHIRE RD. 733-5391	3575 BOUL. TASCHEAUX (VILLE LAFLICHE) 676-0231	8799 BOUL. NEWMAN LASALLE 366-5323	(CENTRE D'ACHAT PIRE IX) 4245 EST JEAN-TALON 729-1880

Denis Jobin
votre informateur en affaires sociales

Ne manquez pas, à compter de la semaine prochaine sur les ondes de votre poste de radio favori, une nouvelle série d'émissions mettant en vedette Denis Jobin. Il répondra à toutes vos questions relatives aux lois administrées par le ministère des Affaires sociales du Québec.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

Un dilemme: instruire les adultes ou les préparer rapidement à un métier?

les adultes
les laissés
pour compte
de l'éducation



— 5 —

par Lysiane GAGNON

JACQUES, Louis, Guy, l'un après l'autre, vous diront: "Si j'aime ça étudier? ... Je ferais ça pendant des années! ... Le problème, c'est qu'on manque de manuels, que les livres suggérés coûtent trop cher, qu'on n'a pas de cours d'histoire, de psychologie, de géographie, bref pas de cours optionnels. Au fond, ce qui se passe, c'est qu'on est obligés d'apprendre plus vite que les étudiants réguliers mais dans des conditions pires..."

Claude, lui, lisait Montréal-Matin toute la journée parce qu'il était en avance sur le programme, par rapport aux autres étudiants-adultes de la classe. "J'avais déjà, tout seul, passé à travers deux des trois manuels de géométrie, mais il y en avait d'autres, dans la classe, qui devaient travailler une heure et demie à la maison pour revoir le contenu de la journée..."

Il y a ceux qui bûchent, qui ont du mal à comprendre — pour la majorité, ce sont les cours de français qui posent des problèmes. Pour ceux-là, la concentration est si difficile que beaucoup en viennent à perdre l'appétit ou à s'épuiser physiquement. Il y a, à l'autre pôle, ceux qui sont frustrés dans leur besoin de savoir: "Les cours sont trop concentrés, on n'a pas le temps d'aller à fond..."

La première fois qu'on vous le dit, vous ne le croyez pas, mais c'est vrai: il n'y a pas de bibliothèque dans aucun des centres scolaires pour adultes. Et quand une école du secteur régulier sert le soir aux adultes, la bibliothèque est fermée à clé.

Pas de bibliothèque, pas de manuels de référence...

Toutes les écoles secondaires modernes du secteur régulier — et à plus forte raison les polyvalentes — sont pourvues d'une bibliothèque. Eh bien, les adultes qui fréquentent une école dans le même secteur — ou leurs professeurs — n'ont pas le droit d'y emprunter des volumes.

Le résultat, c'est des choses comme celles-ci:

— Bien des professeurs de français vous diront qu'ils n'ont même pas un dictionnaire par classe... encore moins par élève! On ne parle pas ici d'un dictionnaire encyclopédique en dix volumes, mais du pe-

tit dictionnaire ordinaire que bien des foyers possèdent.

— Dans une école pour adultes de Montréal, la bibliothèque de "réserve" se compose, pour l'essentiel, d'une vieille histoire sainte et d'une grammaire de 1895.

— Si les cahiers d'exercice sont fournis, il arrive qu'ils soient réutilisés, donc inutilisables parce que les espaces en pointillé sont déjà remplis.

— Si l'on décide — et c'est vraiment l'enfance de l'art — d'étudier en classe telle ou telle pièce de théâtre, les étudiants doivent se la procurer à leurs propres frais. Ils se mettent à trois ou quatre sur le même volume, ou le professeur tentera d'obtenir des prix de gros, etc... Inutile de dire qu'un film sur tel ou tel sujet à l'étude constitue une dépense tout à fait spéciale que l'école, règle générale, ne peut se payer.

Les étudiants-adultes s'en plaignent. Mais s'ils savaient ce que les adolescents du secteur régulier reçoivent, en fait de ressources, ils ne se plaindraient plus, ils s'indigneraient.

Sans décor ni costume, on jouait "Bousille"...

Le matériel audio-visuel — qui est actuellement à la mode, et qui fait l'affaire de certains intérêts financiers — semble faire un peu moins défaut.

Dans les milieux des animateurs socio-culturels, on a fait bien des gorges chaudes sur l'enseignement traditionnel aux adultes. La réalité paraît toutefois moins caricaturale. Depuis trois ans, les maisons d'édition ont commencé à s'intéresser à ce nouveau marché, quelques professeurs se sont mis au travail, et l'on a maintenant — en français particulièrement — de plus en plus de manuels scolaires conçus spécifiquement pour les adultes.

Dans les cours de français, on mise de plus en plus sur la production québécoise. Nous avons vu, au Centre d'Iberville, une enseignante d'origine française — vive, grouillante, et beaucoup plus "copine" que professeur — qui, avec ses étudiants, n'étudie que du théâtre québécois. Sans décors, sans costumes, le livre à la main, les étudiants s'étaient transformés en comédiens et "jouaient", en butant sur les mots ou avec des fous rires, "Bousille et les Justes". Tout le monde écoutait, et pour eux, c'était effectivement plus facile que de lire la pièce, chacun pour soi. "Ah, disait le professeur, si seulement on avait le temps de monter une pièce de théâtre pour de vrai!"

Bien des professeurs font vraiment ce qu'ils peuvent, indiquant clairement au passage que "telle



Même des livres aussi élémentaires qu'un dictionnaire font souvent défaut dans les classes. On se met à deux sur le même... Et il y a des moments où l'on s'amuse!

photos Antoine Désilets, LA PRESSE

question est importante pour l'examen", et que telle autre ne l'est pas.

Pour ce qui est des programmes, impossible de parler en termes globaux, tout varie d'une commission scolaire à l'autre. Ainsi, à la régionale de Chambly, on a "modernisé" les programmes en y introduisant des profils (des cours qui varient selon l'orientation professionnelle de l'étudiant), tandis qu'à la CECM, on a encore des blocs de cours obligatoires et rigides, ce qui fait qu'une femme qui se prépare à être secrétaire, par exemple, devra suivre au secondaire IV des cours de chimie, de physique et de biologie... alors qu'à l'inverse, un étudiant qui se dirige vers un métier à caractère scientifique aurait besoin de cours de sciences plus approfondis.

Peu à peu, dans certains centres pour adultes, on tente d'introduire la promotion par matières, ce qui permet à l'étudiant d'avancer à son propre rythme.

Mais en général, il y a entre les élèves d'une même classe encore plus de disparités que dans le système scolaire régulier. A la CECM, on forme les classes d'un même niveau à partir d'un seul critère: des tests d'anglais. Autrement dit, s'il s'agit, dans une école donnée, de former trois classes de secondaire II, on regroupe les élèves en fonction de leur degré de connaissance en anglais. Pourquoi ce système?

Parce que, nous explique-t-on, l'enseignement d'une langue seconde est impossible dans une classe hétérogène, et que la connaissance de l'anglais n'est pas reliée nécessairement à la scolarité.

Il n'y a pas non plus de cours optionnels de culture générale (histoire, géographie, initiation à la science politique, etc.), sinon, à certains endroits, des "cours" (style animation) de "relations humaines".

Les "profils scolaires" sont-ils préférables?

De plus en plus de directeurs d'école et de professeurs sont conscients de la nécessité de prévoir des cours — ou enfin, des périodes de temps — consacrés à l'information sur le plan social, politique, économique, mais tout cela reste encore assez fragmentaire... d'autant plus qu'au niveau de l'information, le background des étudiants-adultes (surtout les moins jeunes) est très fragile. Dans une classe de "base", le professeur se sert des journaux, ce qui facilite l'apprentissage de la lecture. Il faudrait pour cela un petit "tabloïd" (grosses manchettes, articles courts, etc.), et il a commencé avec Québec-Presse. Il a dû abandonner, parce qu'à chaque article, il fallait expliquer trop de choses. Il se sert maintenant du Journal de Montréal.

Si l'on revient au problème strictement scolaire, on se retrouve devant des questions fort complexes... et auxqueltes, à notre connaissance, personne n'a encore de réponses claires.

1 — Les blocs de cours rigides, constitués de matières de base obligatoires pour tout le monde, ont beaucoup d'inconvénients parce que ce système n'est pas assez souple pour permettre à l'étudiant qui s'oriente vers tel ou tel métier de s'y préparer suffisamment durant sa période de rattrapage scolaire.

2 — Mais le système des profils, soit un éventail de cours dans lesquels l'étudiant va puiser ses crédits en fonction de son orientation, a également bien des inconvénients: ce système empêche l'étudiant-adulte de se réorienter en cours de route, d'autant plus que ces études se font sur une très courte période de temps. Ainsi, si vous avez choisi vos cours en fonction des pré-requis nécessaires à l'apprentissage du secrétariat (français, comptabilité, etc.), et qu'en cours de route, vous décidez plutôt de vous diriger vers un cours de techniques infirmières, ce sera difficile de reprendre pendant le temps qui reste les cours de sciences que vous aurez manqués.

Deux philosophies qui s'affrontent

Autre problème, encore plus profond, sur lequel s'affrontent le mi-

nistère de l'Éducation et le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre (deux ministères québécois): faut-il continuer de séparer la formation strictement académique et la formation technique? Ou faut-il les intégrer, ce qui voudrait dire par exemple que tout en suivant votre cours de menuiserie, vous auriez, dans la même école, un certain nombre de cours de français, d'anglais, de mathématiques, etc.?

Cette dernière formule, prônée par le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre, répondrait plus efficacement aux besoins des adultes... mais uniquement des adultes qui savent précisément où s'orienter.

Par ailleurs, cette formule aurait, aux yeux de certains, l'avantage de donner un contenu beaucoup plus concret aux cours théoriques de type scolaire. Mais, pour d'autres, elle présenterait le risque que la formation générale (aussi nécessaire aux adultes qu'aux adolescents) soit sacrifiée au profit d'une formation strictement technique et utilitaire. Il va de soi, enfin, que le type de formation mis de l'avant par le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre équivaudrait à un chambardement complet du système scolaire.

Au ministère du Travail, on insiste sur la pauvreté des cours de métier offerts aux étudiants-adultes, par rapport aux conditions du marché du travail. Notre enquête ne s'est pas étendue à ce secteur... mais, d'une interview à l'autre, on peut à tout le moins l'entrevoir, cette autre misère.

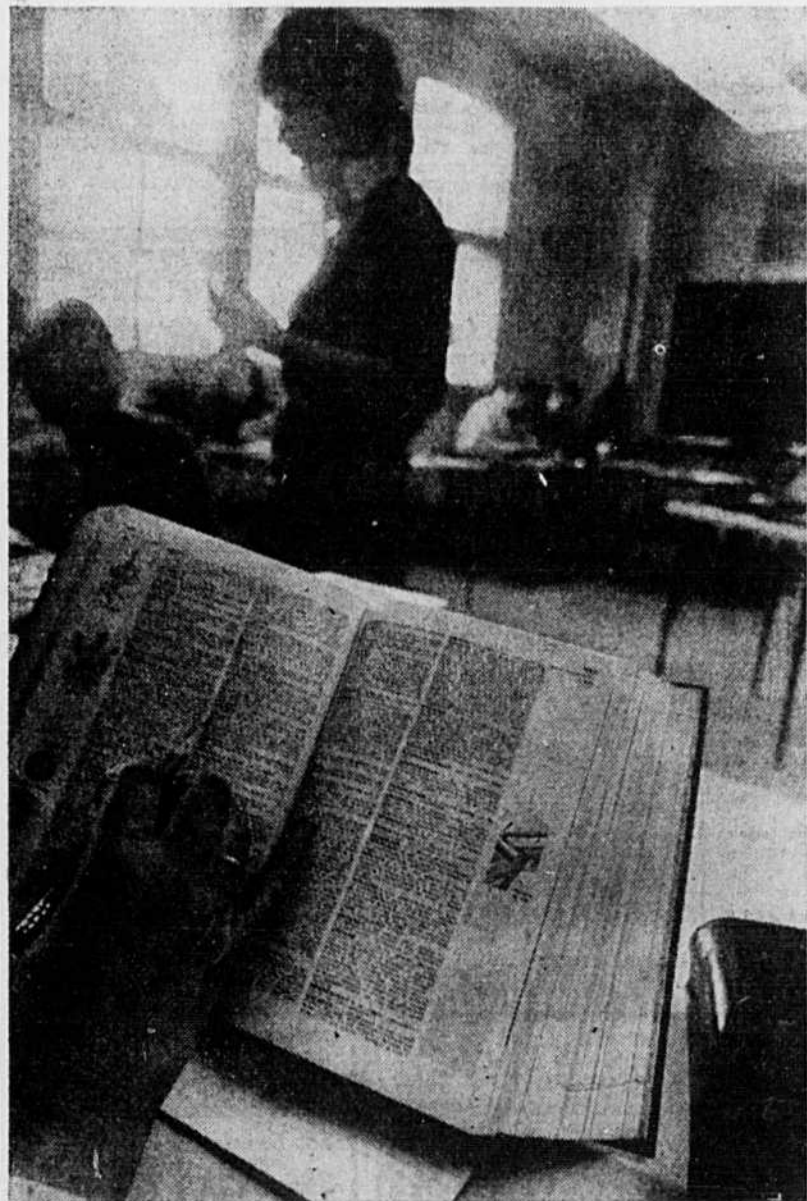
"Rien ne se tient, rien n'est logique..."

Ainsi, le directeur d'un centre de commerce et de secrétariat nous confie que ses machines à écrire datent, dans plusieurs cas, de 14 ans. Des étudiantes du centre nous disent que la moitié sont "cassées", ou fonctionnent mal. Si une machinerie aussi peu dispendieuse fait défaut dans une école de Montréal, qu'en est-il des écoles de métier où l'outillage coûte cher et se renouvelle rapidement dans l'industrie? Une journaliste ne connaît rien en machinerie lourde... mais sait quand même que n'importe quel bureau, aujourd'hui, on se sert de dactylographes électriques terriblement "modernes", et que les journalistes sont à peu près les seuls au monde à se servir encore (et heureusement pour nous!) de bonnes vieilles machines "mécaniques".

"Au fond, s'exclame le directeur du Centre d'Iberville sur le ton légèrement exaspéré de quelqu'un qui l'a redit cent fois, dans notre système, rien ne se tient, rien n'est logique, il y a une absence totale de philosophie à la base, dans le secteur du pré-emploi, et à tous les niveaux..." Si des étudiants-adultes s'en tirent, c'est grâce — uniquement — à des relations interpersonnelles. Qu'un professeur s'occupe intensément d'un cas en particulier, que le directeur d'école s'en mêle, et peut-être l'étudiant-adulte réussira-t-il soit à sauter des étapes, soit, même à l'intérieur d'un programme rigide, à sauter des cours dans lesquels il est déjà avancé pour se concentrer sur ses matières faibles. Mais qu'est-ce que ce système dont les seuls mérites tiennent uniquement à la bonne volonté d'un certain nombre d'individus?

DEMAIN: Echecs et empiètement du fédéral...

Les plus oubliés (parce que pas rentables): les analphabètes



Cette main posée sur les mots... Un processus d'apprentissage traditionnel, une porte qui s'ouvre sur le monde.

Selon les dernières statistiques (qui, dans ce cas, datent du recensement de 1961), il y aurait dans la région montréalaise près d'un quart de million d'illettrés, d'adultes qui ne savent ni lire ni écrire.

Le programme fédéral de "formation professionnelle" est pour eux le seul moyen d'effectuer ce rattrapage scolaire fondamental, non pas seulement parce que rien n'est prévu à cet effet dans le système scolaire: il va de soi qu'on n'envoie pas un adulte de 45 ans avec des enfants de 6 et 7 ans.

Or, ces gens, les plus défavorisés d'entre les défavorisés, sont de plus en plus écartés du programme fédéral. Ils ne sont pas assez "rentables". Le prérequis élémentaire pour l'apprentissage d'un métier, c'est la 7^e année, et il est évident qu'un analphabète pourra difficilement se rendre jusque-là en 52 semaines.

Ainsi, à la Commission des écoles catholiques de Montréal, il n'y a cette année qu'une trentaine de classes de "base" (les trois premières années de l'élémentaire) et de présecondaire (de la 4^e à la 7^e) sur environ 300 classes d'étudiants-adultes à plein temps. De plus en plus, d'année en année, les centres de main-d'œuvre écartent les candidats à ce niveau, si bien que la CECM a aboli récemment le poste de coordonnateur pour l'enseignement des "bases", et qu'au Centre Ste-Jeanne-de-Chantal, où ces classes sont regroupées, il n'y en avait que quatre cet hiver, soit trois de moins que l'an dernier, et deux de moins que prévu. Il y a également à ce niveau six professeurs de moins que l'an dernier.

Chaque classe compte une vingtaine d'élèves. "C'est beaucoup trop, disent les enseignants, car cette catégorie d'étudiants exige une attention incessante et indivi-

dualisée. Il faudrait avoir les mêmes normes que pour l'enfance exceptionnelle, soit un enseignant par huit étudiants."

La réduction des classes à ce niveau est en soi un scandale, et cela se passe de démonstration. Mais quand on a dit cela, on n'a pas tout dit. Il faut voir, et écouter.

"L'analphabète invente mille trucs pour camoufler son handicap, racontent les enseignantes extraordinaires qui travaillent à Ste-Jeanne-de-Chantal, il ira jusqu'à s'envelopper les mains de bandes pour prétendre à une blessure et éviter d'avoir à expliquer qu'il ne peut pas signer son nom." D'autres, que nous avons rencontrés, nous ont eux-mêmes expliqué qu'ils arrivaient, par des trucs de mémoire visuelle, à se débrouiller, à identifier les rues, les adresses...

Mais vient un jour où, comme pour ce chauffeur-livreur de 17 ans d'expérience, "les routes deviennent plus compliquées"... Pendant six mois, la patronne progressivement réduit ses heures de travail. Il est passé par le Centre Ste-Jeanne-de-Chantal. Peut-être aujourd'hui est-il chômeur. Mais au moins (c'est un triste minimum, mais c'en est un), il sait lire.

Des cahiers d'exercice (dont le contenu s'adresse aux adultes), des magnétophones, des journaux de lecture ultra-facile, et surtout, ces enseignants (des femmes surtout) qui, en apprenant à lire à ces adultes, font probablement le plus beau métier du monde. Sans mélo, avec une simplicité à vous faire fondre en larmes, elles vous racontent. Cette femme qui a pleuré le jour où pour la première fois elle a pu lire, toute seule, une lettre de

sa fille. Cet homme de 40 ans qui s'est écrié: "C'est comme si j'avais été aveugle toute ma vie", après avoir pu déchiffrer une manchette de journal.

Il s'agit d'un processus long et complexe (beaucoup plus que chez les enfants, car bien des problèmes d'ordre personnel et social viennent se mêler à l'apprentissage). "Un adulte peut arriver à lire mais sans faire de relation entre ces mots qu'il lit et ceux qu'il emploie tous les jours. Le deuxième stade, c'est celui de la compréhension. Certains ne s'y rendent pas. Mais dans l'ensemble, après 52 semaines de cours, la plupart savent un peu lire et écrire."

Sont-ils motivés? Sont-ils là juste pour l'allocation? (C'est une question à laquelle nous n'avons pas pensé spontanément, mais il se trouvera peut-être des gens pour se la poser). Une enquête a montré que pour 100 p. cent de cette catégorie d'étudiants-adultes, la motivation était de "se transformer soi-même". Pour 61 p. cent d'entre eux, il s'agissait ensuite de préoccupations reliées au travail. Plus de la moitié (55 p. cent) désiraient être capables de "mieux exprimer leur pensée."

Et seulement 13 p. cent de ces gens, qui savent bien, de toute façon, qu'ils seront toujours les premiers à chômer et à souffrir, ont répondu qu'ils suivaient ces cours "pour augmenter leur niveau de vie".

Quand on a dit cela, on en a dit assez.

Ecrasement d'un Voodoo: aucun blessé

Un Voodoo de l'armée s'est écrasé, hier matin, dans un champ situé à 40 milles au nord-est de Chicoutimi. Les deux pilotes, les capitaines Robert Smith, 27 ans, et Robert Lake, 26 ans, ont réussi à éjecter leurs sièges du cockpit.

L'appareil, un Voodoo CF-101 de la base militaire de Bagotville, volait à 500 milles à l'heure à 8,000 pieds d'altitude. Moins d'une heure après l'accident, les pilotes rentraient à la base. Le colonel Gérard Thé-

riault, lui-même en vol dans cette région, a repéré l'avion en flammes. Ce sont des soldats qui ont conduit les pilotes à leur base. Ceux-ci ont été légèrement blessés.

Une commission d'enquête militaire effectuera une enquête. L'accident a été vraisemblablement causé par un incendie à bord de l'appareil.

Une femme plonge dans la rivière des Prairies

Une jeune femme âgée d'une trentaine d'années s'est noyée, hier soir, à Montréal, après avoir sauté du pont Viau.

La victime, dont l'identité n'a pas été révélée, est tombée dans les eaux glacées de la rivière des Prairies.

LE BONHEUR... C'EST LAISSER BLOCK S'occuper de votre IMPÔT SUR LE REVENU



Nous offrons un service pratique et rapide, de la courtoisie, une précision garantie et des frais minimes. Cet agencement a rendu heureux des millions de clients BLOCK! Et nous voulons vous rendre heureux, vous aussi. Venez des aujourd'hui.

Déclarations complètes **\$5** et plus

GARANTIE

Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous commettons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt nous acquitterons ceux-ci.

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 350 succursales au pays

<p>SUD-EST - 679-4370 2177 Chemin Chamby (Longueuil) 303 Centre commercial Laurier (Saint-Lambert) 210 Saint-Jean (Longueuil) 3555 Boul. Taschereau (Saint-Hubert) 8670 Est rue Sherbrooke (près Langédier) 8928 Hochelaga (près French)</p>	<p>LAVAL-NORD - 747-1810 919 D'Arcy (Ville Saint-Laurent) 9305 boul. Pie-IX (près Grand-Pré) 2484 Fleury (près Papineau) 10583 Boul. Saint-Laurent (près Bourassa) 27 des Laurentides (Point-Viau) 4111 ouest L'Évesque (Chomedey) 1877 Boul. Labelle (Chomedey) 10384 Lalande (Roseboro) La Baie 2e étage (Rockland)</p>
<p>EST CENTRAL - 274-6603 5042 av. du Parc (près Laurier) 3430 Bélanger (près Saint-Michel) 5235 Bélanger (près 42e) 8019 Saint-Hubert (près Jarry) 5327 Papineau (près Beauharnois) 4818 Saint-Denis (près Gillard) 1332 est Ontario (près Panet) La Baie, 4e étage, centre-ville 5623 Côte-des-Neiges (près Chemin Sainte-Catherine) 1267 av. Green (Westmount)</p>	<p>OUEST - 486-1942 5785 ouest Sherbrooke (près Melrose) 5210 Oakville (près LaSalle) 3735 Notre-Dame (près Atwater) 3645 Wellington (Verdon) 1783 Church (angle Laurentides) 265 6e Avenue (Lachine) 1277 Schevchenko (Ville LaSalle) La Baie (Dorval)</p>
<p>119 d'Anjou, Châteauguay, Que. 332 La Madone, Mont-Laurier</p>	<p>239 rue Saint-Jacques, Saint-Jean, Que. 2005 Grouard, Saint-Hyacinthe, Que.</p>

TOUS LES JOURS DE 9 h. À 9 h.
LE SAMEDI DE 9 h. À 5 h.
RENDEZ-VOUS NON OBLIGATOIRES

TOURISME

Une invitation au voyage. Tous les samedis dans

la presse

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(cours secondaire)

dirigé par les Pères Jésuites reconnu d'intérêt public

- Cours secondaire de 5 ans
- Externat et internat pour garçons

EXAMENS D'ADMISSION EN SECONDAIRE 1

les samedis: 3, 10 et 17 février, 9 h. 00 a.m.
3200, chemin Ste-Catherine, Montréal 250

RENSEIGNEMENTS:
Secrétariat du cours secondaire
Tel.: 342-1320, poste 229

Le collège offre aussi le cours collégial général mixte.

À bas les frais de millage!

Tilden les a déjà abattus!

Tarif quotidien*	Voiture	
\$12	Vega	pas de frais de millage
\$13	Chevy II	pas de frais de millage
\$14	Chevelle	pas de frais de millage
\$15	Chevrolet Impala	pas de frais de millage



TILDEN

La meilleure preuve qu'une entreprise de chez nous fait tout ce qu'elle peut pour vous!

Dès aujourd'hui, vous pouvez réserver une Chevrolet Impala 1973 flambant neuve ou une autre voiture de qualité et ne payer qu'un simple tarif quotidien, sans aucun frais de millage. La seule autre dépense; les frais d'essence. Pas de tarif minimum, pas de rabais. L'idée, c'est qu'il n'y a aucun frais de millage. Tilden les a abattus pour la période "hors saison". Rien de plus simple. * Ces tarifs sont à votre disposition dans les villes d'importance et dans nombre de centres au Canada. La location de voitures familiales ou luxueuses est sujette à une tarification légèrement supérieure.

Pour réservations au Canada ou à l'étranger, composer 842-9445
Pour location dans la région, composer 878-2771

1200 rue Stanley

MIRACLE MART
Une Division de Steinberg Limitée

AUJOURD'HUI

LA PRO-CAL 408
Mini calculatrice électronique LSI de Brother

La calculatrice la plus pratique du monde. Elle additionne, soustrait, multiplie, divise avec la rapidité de l'éclair. Résout même les multiplications et les divisions combinées. Voyez ses particularités:

- Touches visibles.
- Tableau de 8 chiffres.
- Permet d'inscrire un nombre et de le conserver comme "constant" lorsque vous devez diviser ou multiplier par un même nombre sans avoir à inscrire celui-ci de nouveau pour chaque opération.
- Touche de soustraction - indique le solde.
- Touche de multiplication.
- Touche plus/égal.
- Touche de soustraction.
- Touche "constante".
- Touche pour effacer.
- Touche d'index.
- Touche de division.
- Touche de décimale.
- Avec adaptateur pour CA, chargeur de pile et étui de transport.
- Pièces garanties pour 1 an.

Rayon des bijoux

119⁹⁷ ch.

MONSIEUR MIRACLE VOUS OFFRE VOTRE PROPRE CALCULATRICE

Que vous pouvez porter dans votre poche ou votre sac à main...
LA CALTRONIC 812

Calculatrice électronique de poche à 8 chiffres - capacité jusqu'à 12 chiffres - fonctionne à piles/douille normalisée pour C.A.

Appareil compact, à prix modique et d'une valeur incommensurable pour tous les membres de la famille, pour l'homme d'affaires, la femme de carrière, l'étudiant. Voyez quelques unes de ses caractéristiques:

- 4 fonctions principales: additionne, soustrait, multiplie, divise.
- 8 chiffres - jusqu'à capacité de 12.
- Viseur automatique qui s'éteint après 30 secondes. (Ce qui prolonge la durée des piles).
- Calculs à la chaîne et mixtes.
- Choix fixe de décimales 0 à 2.
- Signe de soustraction.
- Effacement du dernier chiffre inscrit.
- Indicateur de surcharge.
- Indicateur de faiblesse de la pile.
- Prise normalisée pour CA/CC.
- Bel étui de transport gratuit.
- Environ: 5 1/4" x 3" x 1"
- Poids: 8 oz
- Garantie de remplacement gratuit: 1 an.

77⁸⁸ ch.

12 MAGASINS À VOTRE PORTÉE DANS LE GRAND MONTRÉAL

- Place Longueuil
- Pont-Viau (Centre commercial)
- West Island Mall, Transcanadienne, Sortie 35
- Jean Talon et Pie IX
- Plaza Greenfield Park
- Place LaSalle
- Châteauguay, 180 Boul. d'Anjou
- Les Galeries Lachine
- Plaza Côte-des-Neiges
- Place Versailles
- Chomedey, (Centre commercial St-Martin)
- Plaza Alexis Nihon

OUVERT • LUNDI À MERCREDI, 9 A.M. À 6 P.M. • JEUDI ET VENDREDI, 9 A.M. À 9 P.M. • SAMEDI, 9 A.M. À 5 P.M.

Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!



Offres intéressantes pour goûter pleinement à vos heures de loisir

Achats Bonis en vigueur jusqu'au samedi 17 février



Berceuse plate-forme pour le salon ou le boudoir

ACHAT BONI **34⁷⁷** ch.

Tables à café et d'extrémité en arborite joli et pratique

ACHAT BONI **7⁹⁷** ch.

Belle lampes de table de finition laiton

ACHAT BONI **16⁷⁷** ch.

- Berceuse d'un grand confort à prix spécial!**
- Siège à rembourrage mousse 4" d'épaisseur.
 - Fabrication à ressorts inaffaissables.
 - Cadre de bois franc "Kiln dried".
 - Appuie-bras de bois franc poli.
 - Revêtement de vinyle étiré, de tissu tweed ou de vinyle et tweed combinés.
 - Teintes décoratives en vogue.

Meubles

- Choix de tables fonctionnelles à prix modeste!**
- Dessus d'Arborite durable et facile à nettoyer avec un chiffon.
 - Finition noyer.
 - Extrémités de vinyle imprimé.
 - Table à café: 18" x 48" x 16" de hauteur.
 - Table d'extrémité: 16" x 28" x 23" de hauteur.

Meubles

- Lampes de style traditionnel et décoratives!**
- Bases de métal coulé à finition laiton antique.
 - Abat-jour blanc translucide avec garniture de ton or dans le haut et le bas.
 - Choix de quatre modèles différents dont la hauteur varie de 31" à 33".

Lampes

Etui de transport pour disques 45 tours

ACHAT BONI **2⁹⁷** ch.

- Revêtement vinyle wet look.
- Peut contenir 50 disques 45 tours.
- Index compris.

Nettoyeur de tête d'appareil-cartouche

ACHAT BONI **99^c** ch.

- Pour appareil 8 pistes.
- Fonctionne comme une cartouche ordinaire.
- Nettoie la tête et le capstan.

Etui de transport pour microsillons

ACHAT BONI **4⁹⁷** ch.

- Revêtement vinyle, poignée de plastique
- Peut contenir 30 disques de 12".
- Beige, vert, bleu, brun.

Etui de transport à ruban-cartouche

ACHAT BONI **6⁹⁷** ch.

- Revêtement de similicuir.
- Peut contenir 24 rubans de 8 pistes.
- Intérieur à motif rouge.
- Espaces de rangement séparés.
- Ruban non compris.

Range-cartouches très fonctionnel

ACHAT BONI **3⁹⁷** ch.

- Peut contenir 10 rubans 8 pistes.
- Genre livre à motif.
- Se range sur une tablette ou un bureau.
- Ruban non compris.

Achat utile! Nécessaire à disques!

- Pour ranger et protéger vos disques.
- Ce nécessaire comprend: linge pour essuyer les disques, une brosse qui se fixe au bras de la table tournante.

Notre prix de vente

97^c ch.



Disques

12 MAGASINS À VOTRE PORTÉE DANS LE GRAND MONTREAL

- Place Longueuil
- Pont-Viau (Centre commercial)
- West Island Mall, Transcanadienne, Sortie 35
- Jean Talon et Pie IX
- Plaza Greenfield Park
- Place LaSalle
- Châteauguay, 180 Boul. d'Anjou
- Les Galeries Lachine
- Plaza Côte-des-Neiges
- Place Versailles
- Chomedey, (Centre commercial St-Martin)
- Plaza Alexis Nihon

OUVERT • LUNDI À MERCREDI 9 A M - A 6 P M • JEUDI ET VENDREDI 9 A M - A 9 P M • SAMEDI 9 A M - A 5 P M

Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

Action de \$145,000 contre Air-Canada

Une banque de Suisse, la Swiss Bank Corporation, a inscrit en cour Supérieure de Montréal, hier, une action en dommages de \$145,000, à la suite de la non-livraison de cette somme à la Banque de Montréal.

Entre le moment de l'arrivée de ce lot d'argent américain et le moment où il aurait dû être livré à la banque montréalaise, il avait été volé, à l'aéroport de Montréal.

La banque suisse reproche principalement à Air Canada de ne pas avoir averti la Banque de Montréal, dans les heures qui ont suivi l'arrivée de cette forte somme, ici, alors qu'elle savait qu'il s'agissait de valeurs importantes.

Il y aurait donc eu, de sa part, négligence, incompétence et attitude fautive, en n'entourant pas cette livraison des monnaies des mesures de sécurité qui s'imposaient dans les circonstances.



Si vous êtes la mère de la mariée et que vous devez organiser la nocé, faites appel à l'expérience et aux services de notre directeur des réceptions. Il s'occupera de tous les détails à votre place. Chambres, nourriture, services... autant de détails dont vous n'aurez pas à vous soucier et qui feront quand même de vous "la perle des belles-mamans"!

Laissez-nous préparer la réception de mariage qui vous préoccupe tant, composez 631-2411. Nous avons l'homme doué pour en faire une réussite mémorable.

Le Montréal Aéroport Hilton, administré par Hilton Canada. Banquets pour 400 personnes; réceptions, jusqu'à 650. Stationnement gratuit. Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'Hôtel Vancouver et le Reine Elizabeth, à Montréal, deux hôtels du CN, le Toronto Airport Hilton et Québec Hilton (ouverture cette année). Réservations; consultez votre agent de voyage, tout hôtel Hilton ou du CN, ou le service de réservation Hilton.

La mère de la mariée trouve chez nous un homme qui pense à tout!



MONTREAL AÉROPORT HILTON
631-2411

- Allocations familiales
- "Mise de côté" pratique
- Stationnement facile



Des lépreux auront une heureuse vieillesse grâce aux Québécois

Il était une fois... dans un lointain pays, le Vietnam, une léproserie. Une léproserie, ce n'est pas, comme le croient beaucoup de gens, un hôpital. C'est un village de lépreux où il y a un hôpital. Ce lointain pays du Vietnam est déchiré par la guerre depuis 30 ans. Mais tout au bord de la mer, une religieuse a réussi à bâtir une léproserie. Ils sont plus de 1,000 qui vivent là, avec

leur famille. Les enfants des lépreux sont sains, la lèpre n'étant pas héréditaire. Ceux qui forment ce village y demeurent parce que, pour diverses raisons (maladie trop évolutive, ou encore parce que leur village est disparu dans les ruines de la guerre, etc.) ils ne peuvent retourner à leur terre natale. Mais comme chacun au Québec, les lépreux vieillissent. Les enfants les quittent,

s'en vont faire leur vie à l'extérieur de la léproserie. Ils restent seuls, deux d'abord, puis un...

Un foyer d'hébergement

Ils ont la lèpre mais les séquelles qui accompagnent le vieillissement ne leur sont pas épargnées. Ils deviennent, dans leur maison, incapables, de voir à leurs repas, à l'entretien de la maison. Le potager, faute de soins, cesse de produire; et dans les vases, les fleurs meurent. C'est un signe: ils ont be-

soin, comme les gens de chez nous, d'une maison où leur seraient assurés des services communautaires.

La directrice de la léproserie, Mère Marie-Charles-Antoine s'est dit: Pour finir, il faut commencer. Elle a fait débiter les travaux qui sont maintenant en panne, faute d'argent. Elle attend qu'on lui vienne en aide. Elle n'a rien demandé au reporter de LA PRESSE.

Je me suis renseignée auprès de gens du pays: Combien faudrait-il pour que ce

commencement ne reste pas sans fin?

On m'a assurée qu'avec \$1,000, les lépreux auraient leur foyer d'hébergement. bien faudrait-il pour que ce Mais pour eux, c'est la richesse. Voilà comment, voilà pourquoi LA PRESSE a lancé un appel à la générosité de ses lecteurs.

Ils ont répondu... Quelque part au Vietnam (à Qui-Hoa, près de Quinhon), des lépreux vieillissent doucement en se souvenant des Québécois.

Extraits de lettres des donateurs

"Bonne chance pour ce beau geste humanitaire qui rapproche les hommes au lieu de les laisser se déchirer".

"Je regrette de ne pouvoir vous envoyer plus qu'un dollar pour l'oeuvre de Qui-Hoa. Que voulez-vous, c'est l'obole de la veuve."

"Pour remercier Soeur Charles-Antoine pour le bien qu'elle fait à l'Age d'Or des lépreux".

"Je lis avec intérêt et tristesse vos articles sur le Vietnam".

"Touchée de la souffrance de ces malheureux. J'appartiens à l'Age d'Or. Pas riche, mais remercie Dieu de m'avoir aidée à travers les difficultés de ma vie de travail incessant quoique intéressant. J'ai tenu le coup. C'est ce qui importe pour moi qui ai eu le bonheur de ne jamais avoir à demander la charité, Dieu aidant."

"Mon mari et moi, qui sommes parvenus à l'Age d'Or et qui jouissons de tout ce que la vie peut nous offrir, sauf la jeunesse, sommes heureux de contribuer pour notre petite part à votre belle oeuvre."

"Je suis très âgée moi-même et comprends davantage la souffrance d'autrui".

"Je vous suis reconnaissant de m'avoir sensibilisé aux souffrances des victimes de cette longue et affreuse guerre."

"Je viens tout juste de finir la lecture de l'article de Claire Dutrisac sur les "camps de réfugiés" au Vietnam. C'est vraiment pénible de prendre conscience de tant de misère. Cela prouve que la pensée populaire qui veut que "le jardin du voisin soit plus attrayant que le nôtre" ne correspond plus à la réalité. Ma situation le prouve."

Bien que je sois en chômage, présentement, ma situation est encore moins précaire que ces gens, là-bas, qui en sont réduits au plus bas niveau des nécessités humaines. Faites-moi parvenir cette photo de Qui-Hoa. Elle sera témoin du fait que malgré la méchanceté et l'inconscience de quelques-uns de ses semblables, l'homme peut relever de ces défis."

"Nous avons lu votre article dans LA PRESSE, qui nous a bien impressionnés et nous l'avons fait lire à nos quatre enfants. Chacun a décidé de vous envoyer un chèque d'un dollar; ce n'est pas beaucoup mais nous souhaitons qu'au moins 994 lecteurs vous envoient aussi leur contribution."

Remerciements aux donateurs

LA PRESSE remercie chaleureusement les personnes qui ont si rapidement et si généreusement répondu à son appel en faveur de personnes âgées lépreuses de Qui-Hoa.

Nos remerciements vont aussi à nos employés qui ont eu à s'occuper de cette collecte et qui l'ont fait très volontiers, même si leur travail en était augmenté.

Nous tenons à préciser les points suivants :

1) Toutes les sommes d'argent reçues pour le foyer d'accueil des lépreux de Qui-Hoa seront versées intégralement, cent pour cent, à Mère Marie-Charles-Antoine, LA PRESSE payant tous les frais d'administration, même si le permis de la Ville de Montréal l'autorisait à conserver 10 pour cent.

2) Le nom des personnes qui n'ont pas demandé l'anonymat sera publié chaque jour, aussi rapidement que

nous le permet le travail de compilation. Si un nom était omis ou publié par erreur, nous prions nos lecteurs de nous excuser.

3) Nous prions ceux et celles qui ont demandé une photo ou un reçu de nous accorder un certain délai. Encore là, nous espérons accomplir ce travail sans erreur.



VENTE DE FEU
JUSQU'À 80% DE RABAIS
TOUT DOIT ÊTRE VENDU

PANTALONS • COMPLETS
 VESTONS SPORT • JEANS
 PALETOTS • CHEMISES
 CHANDAILS • CRAVATES
 CUIR ET SUÈDE
 ETC...

ERNEST
 349 EST, STE-CATHERINE

Métro Berri - Sainte-Catherine
 Stationnement gratuit
 (De Maisonneuve et Saint-Denis)



Agissez vite et payez moins d'impôt en 1972.

Date limite: le 28 février.

Vous pouvez payer moins d'impôt, dès maintenant, tout en épargnant pour votre retraite. En effet, vous pouvez déduire jusqu'à \$4,000 de votre revenu imposable en investissant de l'argent dans un de nos régimes enregistrés d'épargne-retraite. Venez vite nous voir pour obtenir tous les renseignements.

Régimes enregistrés d'épargne-retraite.
Trust Royal

BUREAUX A MONTREAL:

630 ouest, boul. Dorchester, 876-2525	4145 ouest, rue Sherbrooke, (Westmount), 876-2506
6991, rue Saint-Hubert, 270-1137	280 ave Dorval, (Dorval), 636-4740

POURQUOI L'UNIVERSITE DE MONTREAL?



FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES
 DÉPARTEMENT DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

Formation en théorie économique et acquisition des connaissances des méthodes d'analyse quantitative.

Au premier cycle, baccalauréat spécialisé (76 crédits de cours obligatoires et 14 crédits de cours au choix). Baccalauréat avec sujet majeur ou sujet mineur.

Durée normale du cours : 3 années.

Renseignements : 343-7076
 Les formulaires de demande d'admission doivent parvenir, dûment remplis, chez le registraire de l'Université de Montréal AVANT LE 1er MARS.

PARCE QUE C'EST L'UNIVERSITE DE MONTREAL!



Montez dans une Plymouth. Ecoutez. Ecoutez encore. Nous avons trouvé de nouvelles techniques de silence.

Pour 1973, la Plymouth est plus silencieuse que jamais. Par exemple, les suspensions avant et arrière de la Satellite sont maintenant séparées de la construction monocoque par des isolants de caoutchouc qui empêchent la plupart des chocs et des bruits de la route de se transmettre à la carrosserie. Et puis, il y a la construction monocoque de la Plymouth, soudée en une seule pièce pour que tout reste solide, serré, silencieux durant des années. À l'intérieur, vous nagez dans le silence. La cabine est isolée d'un pare-chocs à l'autre. Et le bruit est réduit à l'extérieur aussi, grâce à des systèmes de prise d'air et d'échappement nouveaux.

La Satellite de cette année n'est pas seulement la plus silencieuse, c'est aussi celle qui roule le plus doux. L'allumage électronique élimine vis platinées et condensateur, si bien qu'il ne faut presque plus d'entretien: vous faites plus de chemin entre les mises au point, et les gaz d'échappement restent propres plus longtemps. Cette année, l'allumage électronique est standard sur toutes les Plymouth de fabrication nord-américaine. La Satellite 2 portières à toit profilé a l'apparence d'une sportive personnelle, mais elle loge confortablement six personnes et leur bagage. Son empattement de 115 pouces la rend aussi facile à stationner qu'à manoeuvrer. Et un V-8 de 318 po. cu. vous assure toute la puissance voulue, tout en économisant l'essence. Il y a aussi un moteur économique six cylindres inclinés de 225 po. cu. Voyez la Satellite 73 chez votre concessionnaire Plymouth!

La Plymouth Satellite 1973



Le génie mécanique minutieux... c'est ça la différence.

Votre voiture est-elle à la hauteur

EN BREF...

3.5 millions de patients hospitalisés

OTTAWA (PC) — Les 1,262 hôpitaux canadiens ont accueilli 3,535,000 patients au cours de l'année 1970, a signalé hier Statistique Canada.

Le nombre de lits s'est accru de 145,542 en 1969 à 148,920 en 1970 et le nombre de journées d'hospitalisation, 43,838,000, a progressé de 2.3 pour cent, alors que la moyenne quotidienne de malades hospitalisés a été de 119,898.

Les régimes provinciaux de santé ont payé 95.7 pour cent des frais d'hospitalisation, comparativement à 95.4 pour cent en 1969.

Le taux d'occupation a été de 80.9 pour cent, et la durée moyenne de séjour a été de 10.1 jours.

Les hôpitaux canadiens employaient 317,900 personnes au 31 décembre 1970, soit 197.4 pour 100 lits, sans compter le personnel médical.

Plus que 100 expropriations à compléter à Ste-Scho

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a soutenu hier aux Communes que l'ensemble de la population de Sainte-Scholastique est satisfaite de l'entente conclue avec Ottawa au sujet de l'expropriation de ses terres, en vue de la construction du futur aéroport.

M. Jean-Marie Boisvert (CS-Drummond) a demandé au ministre s'il avait l'intention de rencontrer les gens de la région de Sainte-Scholastique qui sont, selon lui, mécontents de la façon dont ils ont été traités. M. Marchand a répondu que sur 2,350 expropriations, une centaine à peine n'avait pas encore été réglée et que l'ensemble de la population était satisfaite du règlement.

Lewis à Orsainville

OTTAWA — Les trois chefs syndicaux détenus à la prison d'Orsainville recevront un visiteur de marque demain.

En effet, M. David Lewis, le chef du Nouveau parti démocratique, qui a décidé d'intensifier sa campagne au Québec par une politique de présence plus grande, ira s'entretenir avec MM. Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau dans leur geôle de la vieille capitale, demain matin, à 11 heures.

Après sa rencontre avec les syndiqués-prisonniers, M. Lewis s'entretiendra avec les journalistes puis, durant l'après-midi, il se rendra auprès des grévistes de la 7-Up et de la maison Pollack.

L'unifolié dans l'enceinte des Communes

OTTAWA — Huit ans après sa proclamation, le drapeau canadien sera déployé aux Communes.

Les députés en ont décidé ainsi, hier, d'un commun accord, ce qui n'est pas un fait ordinaire aux Communes où les élus réussissent rarement à faire l'unanimité.

Invoquant l'article 43 du règlement de procédure, le député libéral de Gaspé, M. Alexandre Cyr, appuyé par son collègue de Cochrane, M. Ralph Stewart, a proposé que le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, soit autorisé, à compter du 15 février, à déployer le drapeau canadien à l'endroit qu'il aura lui-même choisi dans l'enceinte des Communes.

La résolution fut adoptée aux voix et sans débat.

Mlle Bacon député ?

QUEBEC (PC) — La présence féminine au sein du conseil des ministres du Québec devrait se continuer en la personne de la présidente du Parti libéral, Mlle Lise Bacon.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre mercredi Mme Claire Kirkland-Casgrain, en annonçant officiellement, au cours d'une conférence de presse, son retrait de la scène politique.

Mme Kirkland-Casgrain quitte le ministère des Affaires culturelles pour assumer la présidence de la Commission du salaire minimum, avec rang de juge de la Cour provinciale.

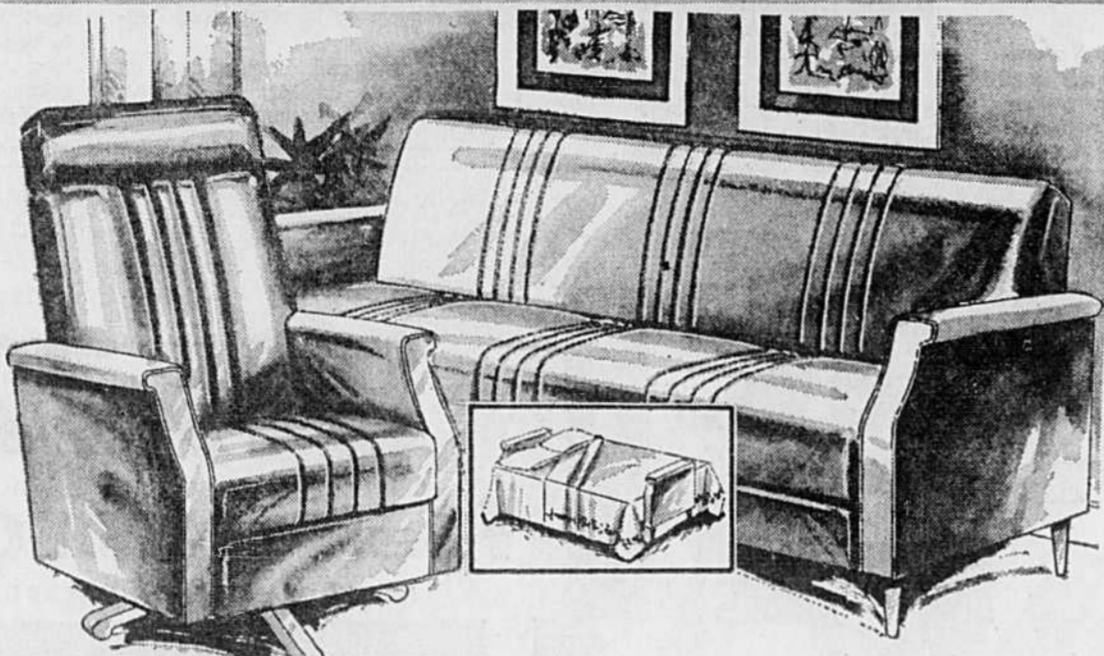
LA GROSSE VENTE

LEGARÉ



TOUTE LA MARCHANDISE 1972 DOIT ÊTRE VENDUE

Rendez-vous dès aujourd'hui au magasin Legaré le plus près de chez vous pour profiter de nos aubaines extraordinaires pendant notre GROSSE VENTE. HÂTEZ-VOUS!



MOBILIER DAVENPORT 2 MCX

Ce mobilier comprend un sofa de 81" et un fauteuil berçant à base pivotante, appareillé. Le sofa se transforme facilement en un confortable lit. Rembourrés de mousse blanche et recouverts de vinyle extensible. Cadres de bois franc séché. Choix de couleurs: brun, vert, or ou noir.

SPÉCIAL 179⁹⁵
\$8 PAR MOIS



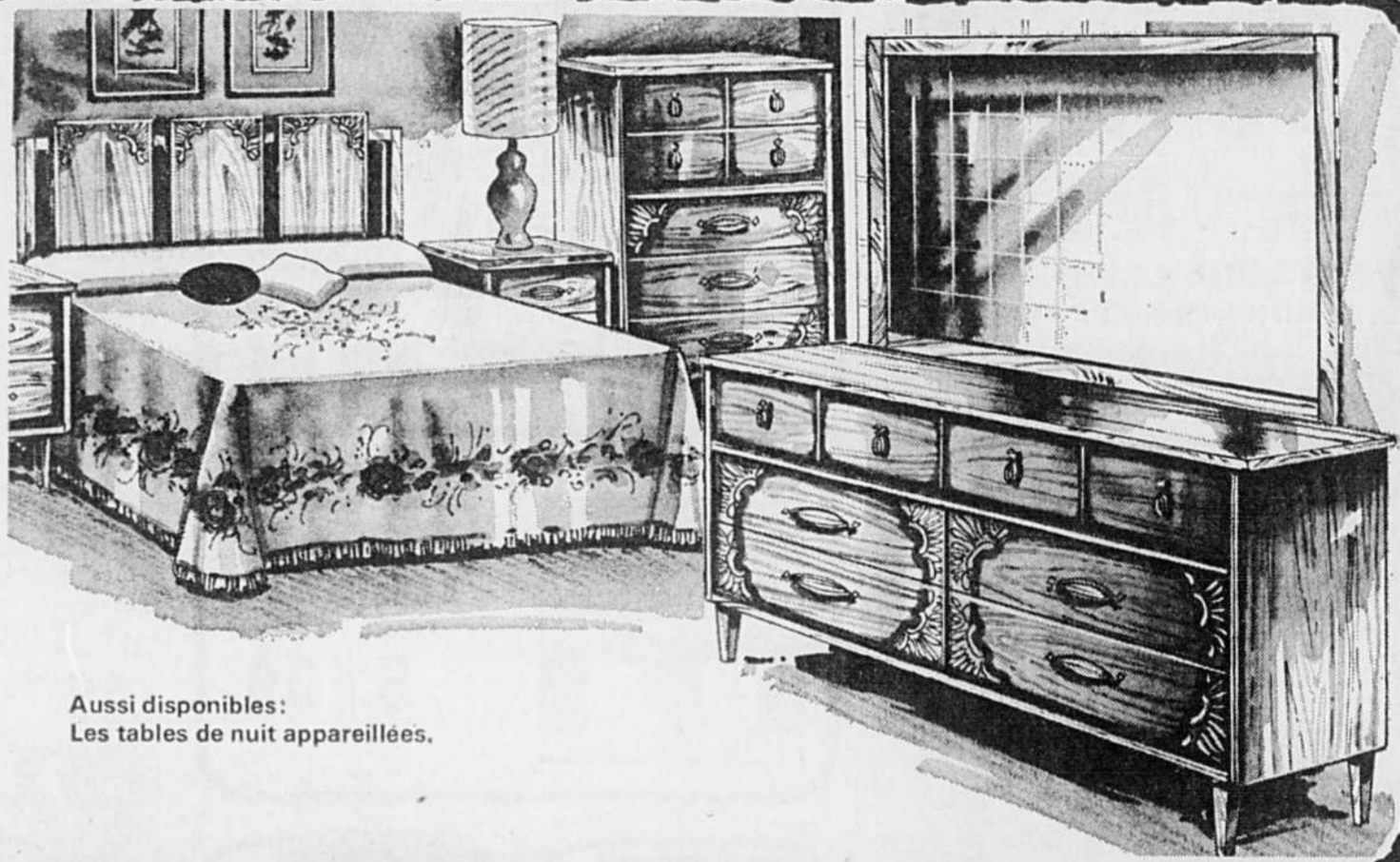
MOBILIER DE CUISINE 7 MCX

Une table de 36" x 48" s'ouvrant jusqu'à 60", avec dessus de Formica au fini bronze luisant et bordures moulées imprimées. 6 chaises bien rembourrées avec dossiers incurvés recouverts de vinyle à motif brun et beige, renforcé de jersey. Cadres de chrome luisant.

SPÉCIAL \$129
\$6 PAR MOIS

MOBILIER DE CHAMBRE 3 MORCEAUX

Ce chic mobilier de chambre de construction robuste mais raffinée, donnera sûrement un cachet particulier à votre maison. Il comprend un lit à panneaux, un bureau de 64" avec miroir horizontal et une commode à 5 tiroirs. Les tiroirs sont à queue d'aronde sur guides centraux métalliques enjolivés de poignées de cuivre stylisées. Les caissons sont à l'épreuve de la poussière. Les tables de nuit sont également disponibles. Fini noyer ou bisque doré.

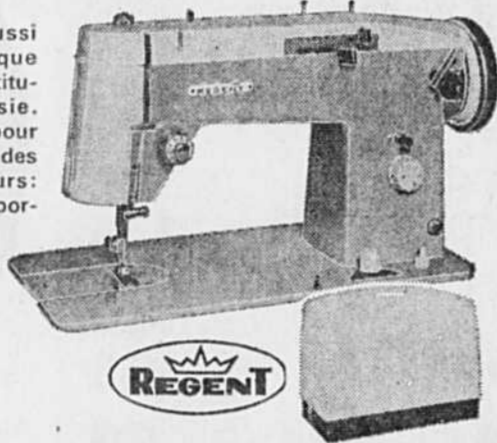


Aussi disponibles: Les tables de nuit appareillées.

SPÉCIAL \$239
\$10 PAR MOIS

MACHINE À COUDRE "ZIG-ZAG"

Coud à la perfection aussi bien les points droits que Zig-Zag. Coud une multitude de points de fantaisie. Aiguille à 3 positions pour permettre la fabrication des boutonnières. Couleurs: beige et café. Mallette portative incluse.



SPÉCIAL 89⁹⁵
\$4 PAR MOIS



REGENT Par Westinghouse

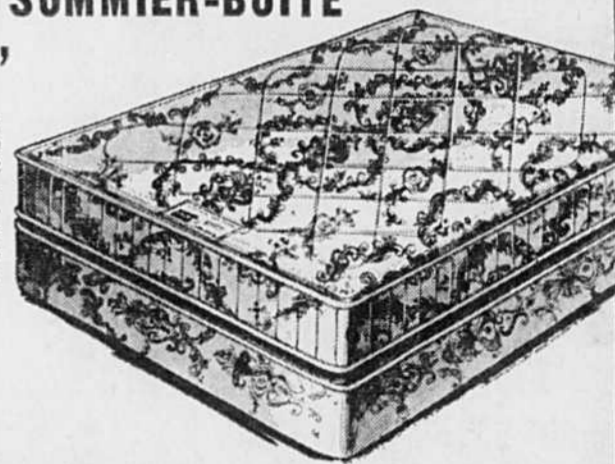
SÉCHEUSE AUTOMATIQUE

Nouveau mode de séchage "Cross-Vane". Séchage par flot d'air balancé agissant sur tous les tissus. Période de refroidissement de 5 minutes. Filtre à charpie.

SPÉCIAL 169⁹⁵
\$8 PAR MOIS

MATELAS OU SOMMIER-BOÎTE "RICHELIEU"

Matelas à 220 ressorts spiraux (dans le 54"), isolé de couche de feutre blanc et de sisal. Poignées pour faciliter le maniement et orifices de ventilation pour plus de confort. Sommier-boîte appareillé également disponible au même bas prix.



SPÉCIAL 36⁹⁵ chacun

BATTERIE DE CUISINE "MALTA BLEU" 9 MCX

Passé très bien du four, à la table, au réfrigérateur. Elle vous permet de donner une présentation ravissante à vos mets. Construction d'acier robuste recouvert de 3 couches d'émail cuit. Résiste à des températures allant jusqu'à 536° F. Fini motif floral.



SPÉCIAL 39⁹⁵

LITS SUPERPOSÉS



Comprend 2 matelas à ressorts spiraux reposant sur 2 sommiers à lames. 2 cadres de merisier solide, une échelle à 3 barreaux et garde-bord amovible. Fini noyer antique.

SPÉCIAL 109⁹⁵
\$6 PAR SEMAINE



Plus de 90 magasins au Québec pour mieux vous servir
DONT 12 DANS LA RÉGION METROPOLITAINE.

MONTREAL
1200 rue Amherst
Tel.: 842-8911
MONTREAL
4660 est. Ste-Catherine
Tel.: 255-7029
LACHINE
1020 rue Notre-Dame
Tel.: 637-5825

MONTREAL
6960 rue St-Hubert
Tel.: 271-4668
ROSEMONT
3250 rue Masson
Tel.: 725-2453
VERDUN
4010 rue Wellington
Tel.: 768-4730

MONTREAL
3730 est. Ontario
Tel.: 526-1667
MONTREAL-NORD
10530 Boul. Pie-IX
Tel.: 322-2741
LAVAL
1880 Boul. St-Martin
Tel.: 688-5551

MONTREAL
1278 est. Mt-Royal
Tel.: 521-5373
ST-HENRI
3734 ouest. Notre-Dame
Tel.: 935-6994
POINTE-AUX-TREMBLES
11926 est. Notre-Dame
Tel.: 645-5371

AUCUN DÉPÔT REQUIS jusqu'à **36 MOIS POUR PAYER**

Demandez au vendeur tous les détails concernant notre plan de crédit commode.

Une journée et demie pour étudier la loi sur l'expropriation

par **Huguette LAPRISE**

QUEBEC — La Commission parlementaire des transports, des travaux publics et de l'approvisionnement chargée d'étudier le projet de loi sur l'expropriation (bill 88) n'aura nié qu'une journée et demie. Seulement neuf mémoires ont été présentés à la commission bien que les problèmes que causent l'expropriation intéressent si non directement, au moins indirectement, tous les contribuables expropriés ou expropriés et qu'il est urgent de mettre de l'ordre dans les 300 lois qui existent dans le domaine.

Doit-on conclure des rares représentations qui ont été faites auprès de la commission que le sujet préoccupe peu de citoyens? Pourtant, à lui seul le ministère de la Voirie a 12,000 cas d'expropriation en suspens d'une valeur globale de \$120,000,000; l'Hydro-Québec exproprie environ 2,000 à 2,500 propriétaires par année. De plus de

vastes travaux — pour ne citer que ceux entrepris par la Société de la Baie-James — nécessitant de nombreuses expropriations sont en cours ou seront entrepris dans les cinq prochaines années.

Les quatre organismes qui ont soumis des mémoires à la commission, hier, s'entendent sur un point important: il faut une loi unique et aucune exception ne doit être faite, pas plus pour le Ministère de la Voirie, la Ville de Montréal que l'Hydro-Québec ou la Société de développement de la Baie-James.

Le projet de loi prévoit en effet toute une section qui s'applique uniquement lorsqu'il y a lieu d'exproprier plusieurs immeubles aux fins de la Loi de la voirie ou aux fins d'ouverture, d'élargissement ou de prolongation de rues ou routes par la Ville de Montréal. Mardi, au cours de la première séance des travaux de la

commission, l'Hydro-Québec et la Société de développement de la Baie-James ont réclamé une telle prérogative.

La Chambre de commerce de Montréal, la Chambre de commerce de la Province de Québec, la Corporation des évaluateurs agréés du Québec et l'Union des producteurs agricoles ont demandé afin que les expropriés soient tous traités de la même façon que les articles 55 à 62 du projet de loi soient retranchés.

Ces organismes ont de plus fait valoir que si l'Etat voulait être juste envers tous et chacun et faire une loi qui soit pour les expropriés et non pour les expropriants, il devait ajouter au texte de loi deux points essentiels: la pénalité à prévoir dans le cas où un expropriant retarde indûment le paiement d'une indemnité; des normes d'indemnisation des fonds de commerce.

De façon globale l'Union des producteurs agricoles a insisté sur neuf points particuliers: relevé économique de la ferme; politique de regroupement ou de réaménagement des fer-

mes; indemnité préalable; refonte complète de la législation; unité des corps expropriants; adoption de normes de base uniformes; une plus grande rapidité d'exécution; évaluation en fonction de l'exproprié; humanisation de l'ensemble de l'expropriation.

Les représentants des agriculteurs ont attiré l'attention du législateur sur les cas de dommages indirects, c'est-à-dire lorsque des agriculteurs subissent des dommages sans être expropriés eux-mêmes. Les Chambres de commerce avaient précédemment insisté sur ces dommages indirects qui s'appliquent dans de nombreux cas, surtout les petits commerçants. L'Union des producteurs agricoles estime que la ferme agricole en activité devrait faire l'objet d'une exception dans la loi.

De plus l'organisme désire que la loi contienne un minimum de normes de base concernant l'entreprise agricole pour indiquer au tribunal d'être prudent et de s'assurer lorsqu'il s'agit de fermes qu'un véritable relevé économique apparaît dans le dossier.

Le rapport Gendron, un camouflage du statu quo

— la FTQ

"Il aura fallu, à la commission Gendron, bien des millions pour venir enterrer tout d'un coup les espoirs d'une majorité de Québécois qui voudraient voir le français prendre toute la place qui lui revient dans notre vie nationale par une vigoureuse intervention de l'Etat. Le rapport Gendron, quant à nous, n'est qu'un subtil camouflage du statu quo au point de vue linguistique."

C'est ce que devait déclarer M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, suite à la publication par le journal "Le Devoir", des extraits des deux premières tranches du rapport de la commission Gendron.

"La majorité francophone du Québec, de déclarer M. Daoust, était en droit d'attendre de la com-

mission Gendron des suggestions pratiques qui auraient assuré à la langue Française au Québec sa primauté, surtout en ce qui concerne les immigrants".

"La commission Gendron, soutient M. Daoust, ne nous propose pas vraiment une politique linguistique. L'on peut même affirmer qu'il a manqué le bateau complètement en maquillant a u t r e m e n t notre triste réalité linguistique. Ce que la commission Gendron nous propose, en fait, c'est de demander au compte-goutte des parcelles de politique linguistique. Si le gouvernement Bourassa devait légiférer dans le sens du rapport Gendron, la confusion et le ressentiment seront, pour longtemps, les caractéristiques de la réalité linguistique au Québec."

PHARMACIE MONTREAL

845-7251

916 EST RUE SAINTE-CATHERINE

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DÉTAIL AU MONDE

Jean-P. Duquet L.Ph.

PRODUITS NATURELS

	Prix sugg.	PRIX SPEC.
SIROP CALCIUM — 8 oz	2.85	.99
CAPSULES D'AIL — en 100	3.50	.99
CAPSULES D'AIL — en 500		3.49
CAPSULES D'AIL & PERSIL — en 100	2.00	1.58
HUILE DE SAFRAN CAPSULES (SAFFLOWER) en 100	1.85	1.19
LEVURE DE BIÈRE — 250 comprimés	3.50	1.79
LEVURE DE BIÈRE — 500 comprimés		2.89
CAPSULES DE VITAMINE E — 25 U.I. en 100	3.50	1.39
HUILE DE GERME DE BLÉ — 100 capsules, 6 min.	2.90	1.09
HUILE DE GERME DE BLÉ — 500 capsules, 6 min.		3.98
HUILE DE GERME DE BLÉ — 4 oz	2.00	1.58
HUILE DE GERME DE BLÉ — 8 oz	3.00	2.49
HUILE DE GERME DE BLÉ — 16 oz	5.00	3.95
GELÉE ROYALE — 50 mg — 50 capsules	5.50	2.49
PROTÉINE — 250 comprimés	3.00	2.29
PROTÉINE POUDRE — 8 oz	2.60	1.99
KELP ALGUES MARINES — 500 mg — en 100	1.35	.98
KELP ALGUES MARINES — 500 mg — en 250	2.50	1.99
KELP ALGUES MARINES — 500 mg — en 500	4.75	2.99
CAPSULES DE LECITHINE — FEVE DE SOYA ET VITAMINE D — 250 capsules	3.50	2.49
HUILE DE FOIE DE FLETAN — 100 capsules	1.50	.79
MAGNÉSIUM LIQUIDE — 12 oz	3.00	1.59
GÉLATINE — 100 capsules	4.00	2.44
POUDRE D'OS & VITAMINES A & D en 100	1.29	.99
POUDRE D'OS & VITAMINES A & D en 250	3.00	1.89
POUDRE D'OS & VITAMINES A & D en 500	6.00	3.69
POLLEN — 500 mg. en 100	2.00	1.49
POLLEN — 500 mg. en 250	4.00	2.99
CAPSULES D'HUILE FOIE DE MORUE — 10 gouttes — 100 capsules	1.65	.99
D'HUILE FOIE DE MORUE CAPSULES — 20 gouttes — 200 capsules		1.99
FOIE DE MORUE & Calcium en 100	1.75	1.49
FOIE DE MORUE & Calcium en 500	7.95	5.49

DIMETAPP
12 comprimés
Prix sugg. \$1.74
SPEC. 99¢

SINE-OFF
24 comprimés
Prix sugg. \$1.49
SPEC. \$1.19

Gillette
Super lames inoxydables
10 LAMES PLUS 2 GRATUITES
Prix sugg. \$1.40
SPEC. \$1.09

WAMPOLE FORMULE 22
VITAMINES ET MINÉRAUX
100 COMPRIMÉS PROVISION POUR 100 JOURS
PRIX SPEC. \$2.98

ACTIFED-PLUS
SIROP POUR ENFANTS ET ADULTES
MAÎTRISE LA TOUX
LES ALLERGIES
18 COMPRIMÉS
Prix Sugg. \$1.75 Spec. \$1.09

WAMPOLE
TONIQUE POUR TOUTE LA FAMILLE
16 oz
Prix sugg. \$1.98
SPEC. 99¢

CRÈME TALIKA
Valeur \$3.00
Avec démaquillant pour les yeux et les lèvres.
Valeur \$2.00
Les deux **\$3.00**

PRIX SPÉCIAUX

	Prix sugg.	PRIX SPEC.
SAC À EAU CHAUDE — Couleurs assorties		.98
MAGNOLAX — 16 oz	1.69	.99
LAMES SCHICK EN ACIER INOXYDABLE — double tranchants en 5	.79	.59
VITAMINES DAYALETS — 100 comprimés	5.40	2.19
VITAMINES DAYALETS AVEC FER — 100 comprimés	5.85	2.39
VITAMINES PENTA-KAPS — 100 comprimés	3.20	1.49
LAIT DE MAGNÉSIE PHILLIPS — 26 oz	1.55	1.09
LAIT DE MAGNÉSIE PHILLIPS — 200 comprimés	1.65	1.19
ANTIPHLOGISTINE RUB — Tube 2 oz	1.49	.79
SEL DE FRUIT ENO — Grand format	1.39	.87
ASPIRIN BAYER — 300 comprimés	2.65	1.59
INFANTOL HORNER — 12 oz	2.49	1.69
METAMUCIL — 12 oz	3.60	1.98
MALTLEVOL-12 HORNER — 12 oz	3.60	2.69
RIOPAN ANTI-ACIDE — 20 oz	3.10	1.98
FROSST "217" — 100 comprimés	1.85	.89
FILMS KODACOLOR CX-126 — 12 poses	1.48	1.09
FILMS KODACOLOR CX-126 — 20 poses	2.10	1.33
DIOVOL — 12 oz ou 50 comprimés	2.25	1.37
ABSORBINE JR. — 12 oz	2.50	1.95
ACTIFED — 4 oz ou 24 comprimés	1.74	.84
SIROP NYQUIL — 6 oz	1.99	1.39
MUCINUM — 30 comprimés	1.50	.69
MUCINUM — 100 comprimés		1.89
HUMIDIFICATEUR HANSCRAFT — Modèle 202	9.95	5.40
HUMIDIFICATEUR HANSCRAFT à air froid — Modèle 241	25.95	15.95
PARDEC LIQUIDE — 16 oz	3.40	1.89
MONTCLAIR EAU MINÉRALE NATURELLE — 30 oz Caisse de 12	4.44	3.56
GELUSIL — 12 oz	1.95	1.29
MAALOX — 12 oz	1.95	.97
SECRET désodorisant aérosol — 5 oz	1.49	.99
SECRET désodorisant aérosol ultra-sec — 6 oz	1.59	1.19
HEAD & SHOULDERS Shampooing — Tube, Jarre ou Liquide Format familial	1.85	1.39
SCOPE GARGARISME ET RINCE-BOUCHE — 24 oz		1.49

CONTAC-C
20 capsules
Prix sugg. \$2.80 Spec. **\$1.79**

10 capsules
Prix sugg. \$1.59 Spec. **98¢**

40 capsules
Prix sugg. \$4.96 Spec. **\$3.09**

Zincofax
50 gr
Prix sugg. \$1.10
SPEC. \$1.29 79¢

Pepsodent
PÂTE À DENTS FORMAT FAMILIAL
Prix sugg. \$1.39
SPEC. 89¢

C'EST BIEN CONNU
LA PHARMACIE MONTREAL RECONNUE DEPUIS 50 ANS... POUR UN SERVICE COMPLET

- Ouvert 24 heures par jour
- 7 jours par semaine
- Livraison rapide
- Service complet et gratuit
- Vente et location de chaises roulantes
- Prix compétitifs

Coricidin D
24 COMPRIMÉS pour le soulagement des symptômes de rhume, toux, écoulement nasal et congestion des sinus.
Quand le rhume s'installe dans la maisonnée **CORICIDIN 'D'...**
Ça vous en débouche un coin
24 COMPRIMÉS — **\$1.29**
Prix sugg. \$2.19 SPEC.

VITAMINES MULTIPLES

ONE-A-DAY 100 comprimés	3.79	2.39
ONE-A-DAY AVEC FER 100 comprimés	4.75	2.97
FLINTSTONES 100 comprimés	4.69	3.89
FLINTSTONES 100 comprimés avec fer	5.09	4.29
CHOCKS 100 comprimés	4.49	2.69
CHOCKS avec fer - Saveur de fruits pour enfants - 100 comprimés	4.99	2.99

LES SPÉCIAUX SONT EN VIGUEUR DU 15 AU 28 FÉVRIER

General Motors annonce:

UNE GRANDE NOUVELLE POUR LES AUTOMOBILISTES DE MONTRÉAL!

MID-TOWN MOTORS LIMITED, depuis longtemps réputée pour la qualité de ses produits et de son service, poursuivra ses activités au même endroit et avec le même personnel, mais sous une nouvelle direction et un nouveau nom: **CHAMPLAIN MOTORS LIMITED** 1395 ouest, boul. Dorchester.

Grande nouvelle!

Dan Fairhurst, propriétaire et président de Champlain Motors, et Jack H. Leigh, directeur général, prennent en main une entreprise importante. Depuis 36 ans, Mid-Town Motors s'est attirée le respect de milliers d'automobilistes, et ils en sont fiers. Ils sont déterminés à maintenir cette réputation acquise par le plus ancien concessionnaire Pontiac-Buick-Cadillac-GMC du Montréal métropolitain. Ils ont des idées à revendre, et vous pouvez vous attendre à ce que leurs projets se réalisent bientôt.

Champlain Motors, c'est plus qu'un simple changement de nom et de propriétaire, c'est tout un événement!

Plusieurs à votre disposition!

Champlain Motors veut vous permettre de repartir avec votre nouvelle voiture le jour même où vous l'achetez.

Plusieurs voitures sont en montre tous les jours...à l'intérieur! Et chacune d'elle est prête pour livraison immédiate, y compris un vaste choix des nouvelles Pontiac Astre, la petite voiture économique construite ici-même au Québec. Pour plus de commodités, vous pourrez les voir toutes ensemble.

C'est facile!

Champlain Motors s'occupe de vous! Et lorsque nous affirmons que c'est facile de traiter avec nous, nous ne parlons pas seulement de l'emplacement en plein centre-ville, mais nous voulons aussi dire que vous êtes assurés de faire une bonne affaire avec nous. Il est vraiment facile de faire affaire chez Champlain Motors!

Vente et service

La grande salle d'exposition de Champlain Motors dans le centre-ville, si-

tuée au 1395 ouest, boul. Dorchester, est une des plus vastes à Montréal. Chez Champlain Motors, le service ne se résume pas simplement à la vente d'une nouvelle voiture. Notre personnel est à votre disposition pour répondre à vos besoins rapidement et efficacement, grâce à un service de pièces complet et au plus grand centre de service du centre-ville.

La nouvelle des nouvelles!

L'automne prochain verra la réalisation d'un événement unique: l'ouverture d'un des centres les plus modernes au Canada pour la vente et le service après-vente de voitures! Champlain Motors déménagera ses pénates sur l'île des Soeurs, à quatre minutes du centre-ville. Dan Fairhurst et Jack H. Leigh sont impatients de vous faire part des détails de cette fascinante entreprise. Soyez donc aux aguets pour plus de renseignements.

**Champlain
Motors**

le plus ancien concessionnaire Pontiac·Buick·Cadillac·GMC...est maintenant le plus nouveau!

Les aspirateurs "Crown Jewel" Regina à puissante succion 'Cyclonic' pour un nettoyage en profondeur

En effet, les aspirateurs Regina jouissent d'une importante caractéristique qui leur est exclusive; la puissante succion 'Cyclonic' qui donne un rendement exceptionnel. A savoir que contrairement aux autres aspirateurs, la succion est telle qu'un nettoyage à fond se fait d'une seule opération grâce à la position du boyau qui permet un tourbillonnement empêchant la poussière de coller au même endroit. Ce qui confère une puissance constante de la succion. Dispositif de succion 'Cyclonic' réglable rendant l'aspirateur tout aussi efficace pour les tapis épais que les rideaux légers. A noter les autres avantages qui vous épargneront du temps:

- Enrouleur de cordon au pied
- Bec à plancher/tapis de hauteur réglable
- Espace de rangement intérieur pour les accessoires
- Roulement à billes devant et 2 larges roues derrière
- Carter tout métal et position verticale pour le nettoyage des escaliers et le rangement facile
- Jeu d'accessoires pratiques plus un gros sac à poussière, à jeter.

1. Modèle V485

9995
ch.

Bec à plancher/tapis de hauteur réglable avec contrôle latéral de la succion, indicateur automatique qui avertit lorsque le sac est rempli, support pour accessoire, brosse à plancher/mur, brosse à épousseter, bec à meubles, bec à fentes, boyau flexible, 2 rallonges et 2 ans de garantie.

2. Modèle V465

8495
ch.

Bec à plancher/tapis et à coins, brosse à épousseter, bec à meubles, bec à fentes, espace de rangement intérieur pour les accessoires, 2 rallonges, boyau flexible et 2 ans de garantie.

3. Modèle V455

6995
ch.

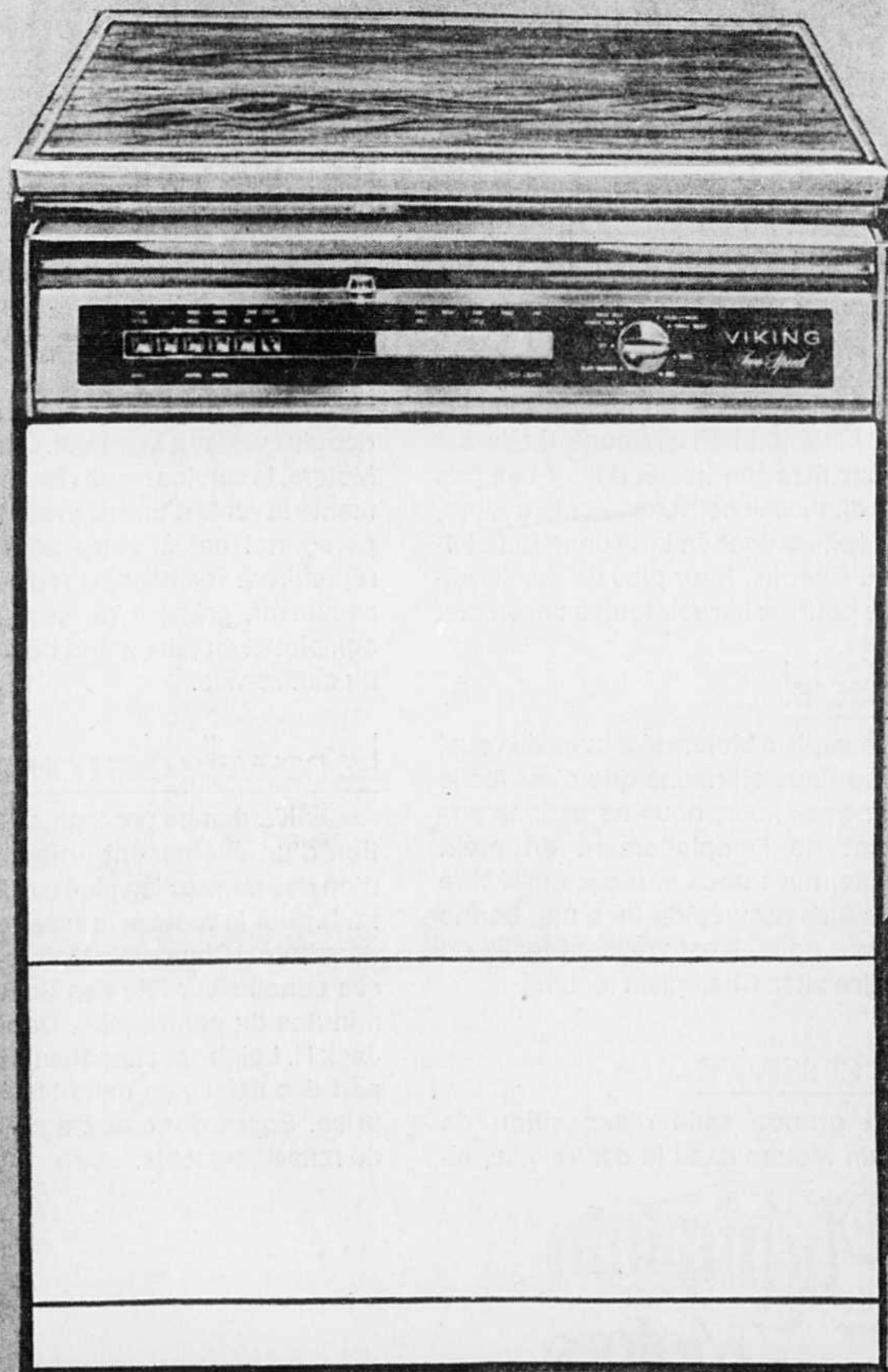
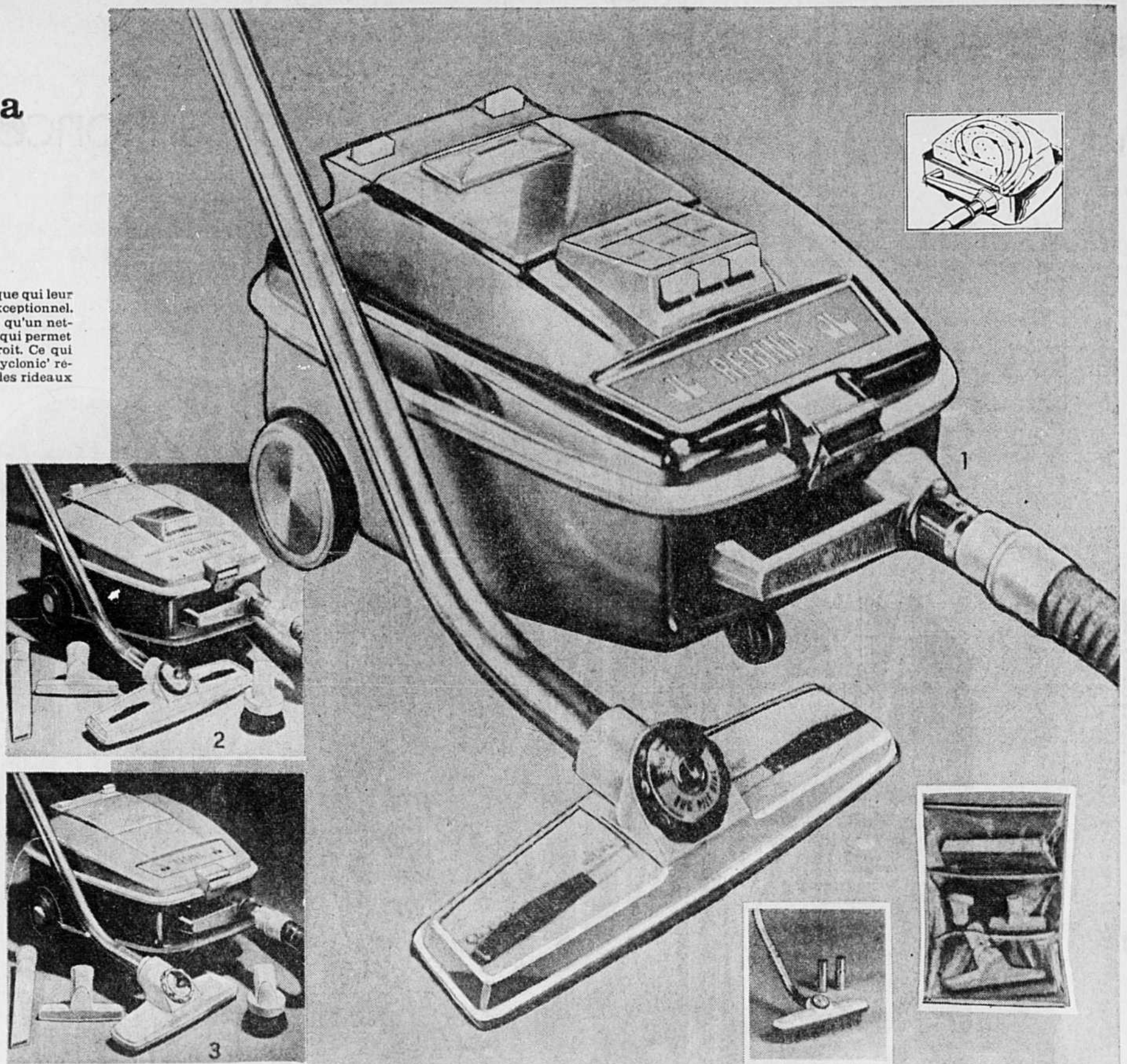
Bec à plancher/tapis de hauteur réglable, brosse à épousseter, bec à meubles, bec à fentes, espace de rangement intérieur pour les accessoires, boyau flexible, 2 rallonges et 2 ans de garantie.

Brosse Regina pour tapis haute mèche

1295
ch.

13" de largeur. Peigne et soulève les tapis pelucheux. S'adapte à tous les modèles traineaux Regina et à la plupart des autres marques également. (Raccord compris) Modèle 507.

Eaton Centre-ville (quatrième étage), Anjou, Pointe-Claire.
Rayon 258



Toujours du nouveau...
avec Viking Eaton
et son lave-vaisselle
convertible
à indicateurs lumineux
du cycle des opérations

43995
Blanc

Tons avocat, cuivre ou or moisson. 10.00 en sus.

Voici le dernier-né des lave-vaisselle Viking Eaton à indicateurs lumineux du fonctionnement progressif des opérations. C'est vraiment une innovation précieuse qui vous permettra de savoir exactement où le lavage en est rendu. Optez pour Viking Eaton et vous économiserez du temps! De plus, ce lave-vaisselle de haute performance vous offre un fonctionnement à 6 boutons-poussoirs; 7 programmes comprenant rinçage-attente, chauffe-assiettes, chargement sans ordre pré-établi, porcelaine et cristal, sanicycle, casseroles et puissant cycle de trempage pour casseroles plus sales. Lavage sur 2 niveaux; cuve à double paroi isolée et insonorisée; filtre auto-nettoyeur; panier 2-positions pour argenterie; distributeur d'agent de rinçage pour une vaisselle étincelante; séchage par convection; paniers en nylon robuste; 3 distributeurs de détergent. Partie supérieure 'Micarta' et dessus amovible en bois fruitier. Puissant élément 800 watts et moteur 1/4 c.v. Blanc éclatant. Modèle DCF326S.

Eaton Centre-ville (cinquième étage), Anjou,
Pointe-Claire. Rayon 256

Rendez-vous ou téléphonez **842-9211**

EATON